

L'ÉCONOMIE SOCIALE AU NORD ET AU SUD :

**Pistes de réflexion pour une politique
de recherche en développement
international au Canada**

Louis Favreau

Note sur l'auteur

Louis Favreau détient un doctorat en sociologie. Il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais et coordonne le volet Économie sociale du Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie, les entreprises et les syndicats (CRISES).

Cette recherche a été effectuée à l'intention du Centre de recherche en développement international.

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités

Série rapport de recherche no. 2

ISBN : 2-89251-118-6

Juillet 2002

Université du Québec en Outaouais

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	1
SOMMAIRE DE RAPPORT	3
BLOC I ÉCONOMIE SOCIALE: PERTINENCE DU CONCEPT.....	8
1.1. APPROCHE HISTORIQUE ET THEORIQUE DE L'ECONOMIE SOCIALE.	8
1.1.1. Retour sur l'histoire des pratiques de l'économie sociale.	8
1.1.2. Retour sur l'histoire du concept et sur une définition de l'économie sociale pour aujourd'hui... ..	17
1.2. ÉCONOMIE SOCIALE ET ECONOMIE INFORMELLE.....	25
1.3. ÉCONOMIE SOCIALE, «NON PROFIT SECTOR», GOUVERNANCE LOCALE, ECONOMIE POPULAIRE ET CAPITAL SOCIAL.....	30
BLOC II ÉCONOMIE SOCIALE AU NORD ET SU SUD: POINTS DE RENCONTRE ET DIFFERENCES.....	33
2.1. LES ENJEUX COMMUNS: LA MONDIALISATION NEOLIBERALE ET SES SEQUELLES SOCIALES ET POLITIQUES.	34
2.2. UN 3E POLE DE DEVELOPPEMENT.	44
BLOC III ÉCONOMIE SOCIALE ET RECHERCHE.....	51
3.1. LES PRINCIPALES DIRECTIONS DE RECHERCHE EN ECONOMIE SOCIALE.....	52
3.2. LES PRINCIPAUX CHANTIERS ET ENJEUX DE RECHERCHE EN ECONOMIE SOCIALE AUJOURD'HUI.	56
BLOC IV ÉCONOMIE SOCIALE, ÉTAT ET SOCIÉTÉ CIVILE: LES POLITIQUES SOCIALES. .	67
4.2. ÉCONOMIE SOCIALE ET MODELE DECENTRALISE DE DEVELOPPEMENT.....	70
4.3. DECENTRALISATION, ECONOMIE SOCIALE ET ÉTAT : UNE MISE EN PERSPECTIVE.....	72
4.4. ÉCONOMIE SOCIALE ET NOUVELLES FORMES DE REGULATION.	74
EN GUISE DE CONCLUSION: ÉCONOMIE SOCIALE, MONDIALISATION ET COOPERATION AU DEVELOPPEMENT.....	74
5.1. ÉCONOMIE SOCIALE ET MONDIALISATION.....	74
5.2. L'ECONOMIE SOCIALE AU SUD : UN SECTEUR D'AVENIR?.....	75
5.3. ÉCONOMIE SOCIALE ET COOPERATION AU DEVELOPPEMENT.	78
ANNEXE I.....	80
ANNEXE II.....	83
ANNEXE III.....	86
ANNEXE IV.....	89
CENTRES LOCAUX DE DEVELOPPEMENT (GOUVERNEMENT DU QUEBEC).....	89
ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE:.....	91
REPERES BIBLIOGRAPHIQUES PAR THEME.....	91
OUVRAGES, ARTICLES SCIENTIFIQUES ET SITES DE RECHERCHE.....	91

*C'est à l'automne de l'an 2000 que cette recherche a été élaborée dans le cadre de démarches entreprises avec le Conseil de recherche en développement international (CRDI). Le CRDI voulait avoir un premier aperçu de ce qu'était l'économie sociale et solidaire. Nous avons donc produit ce rapport que nous rendons aujourd'hui public dans le cadre de la CRDC. Pour un approfondissement de cette question, nous vous référons à notre livre (à paraître à l'automne 2002) dont l'intitulé est **Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale** aux éditions des Presses de l'Université du Québec. Cet ouvrage est co-signé par Louis Favreau et Lucie Fréchette.*

LOUIS FAVREAU, titulaire

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)

Université du Québec à Hull, 2002

Sommaire de rapport

L'Économie sociale au Nord et au Sud : Pistes de réflexion pour une politique de recherche en développement international au Canada

Introduction au document.

Partout dans le monde aujourd'hui, des expériences inédites d'économie sociale ont surgi. Que l'on pense, pour ne mentionner que les plus connues dans les pays du Sud, à la «Grameen Bank» (Bangladesh) qui a développé un système de microfinancement pour venir en aide aux familles les plus démunies (petits prêts pour le démarrage de microentreprises), aux cuisines collectives latinoaméricaines ou aux tontines africaines; que l'on pense, dans les pays du Nord, aux services de proximité et aux Régies de quartier en France, aux coopératives sociales en Italie, aux coopératives de travail associé en Espagne ou aux agences de développement communautaire (CDÉC et CDC) québécoises ou américaines.

Partout dans le monde, ces initiatives sont également en voie de renouveler ce qu'on a qualifié traditionnellement (du moins en Europe) d'**économie sociale**, concept «parapluie» rassemblant le monde des coopératives, des mutuelles et des associations. À notre avis, cet ensemble d'initiatives, - que le mouvement ouvrier a contribué à mettre au monde au siècle dernier, parce qu'il s'était vu «contraint» à fournir des réponses à l'offensive capitaliste-, doit être pris en compte au moins sur trois registres : d'abord sur celui des impératifs économiques (de stricte nécessité) mais aussi celui des impératifs socioculturels (d'identité) et des impératifs sociopolitiques (de projet de société).

Descriptif du présent rapport.

Le présent texte aborde successivement différents thèmes afférents au concept d'**Économie sociale**. En premier lieu, la pertinence de ce dernier, par une approche historique et théorique. Par la suite, il est mis en rapport avec d'autres notions qu'on identifie, à tort ou à raison, comme étant proches telles celles d'économie informelle, de «non-profit sector», de gouvernance locale et de capital social.

Dans un second temps, nous faisons l'examen des convergences et différences existantes dans l'utilisation de cette notion-repère lorsqu'il s'agit de sociétés du Sud ou du Nord: Y a-t-il des enjeux communs? L'économie sociale représente-t-elle un troisième pôle de développement à côté et en interaction avec l'État et le marché ?Quels sont les principales directions et enjeux de la recherche dans ce domaine?

Par la suite, huit chantiers viennent illustrer l'intérêt scientifique pour l'étude de cette réalité encore fort mal connue. Puis, seront tour à tour présentés : ses rapports aux politiques publiques, ses rapports à de nouveaux modèles de développement et ses rapports à de nouvelles formes de régulation. Finalement, seront abordés les thèmes de l'économie sociale dans le contexte actuel de la mondialisation actuelle et ce qu'elle a à offrir à des communautés et pour le renouvellement de la coopération au développement, ce qui est particulièrement manifeste pour ceux du Sud.

Mise en perspective sur la recherche en économie sociale.

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle de développement de l'après-guerre (le modèle fordiste et providentialiste) constituent le cœur de la crise actuelle : la mondialisation néolibérale

provoque une concurrence à la hausse entre pays, de l'exclusion et un déficit démocratique, les États devenant de plus en plus redevables à des acteurs qui leur sont extérieurs (FMI, Banque mondiale, etc.).

Les associations au Sud comme la coopération internationale Nord-Sud en ont subi les contrecoups et vivent donc un temps fort d'incertitudes (Bessis, 1997). Mais **la crise a libéré un espace inédit pour l'innovation sociale, notamment dans la zone où le «social» et l'«économique» se superposent**, ce qui est le cas de **l'économie sociale**, ce qui nous engage manifestement sur la voie de la recherche portant sur le renouvellement de l'économie sociale au Nord et son émergence au Sud.

L'économie sociale : secteur d'avenir ? Trois raisons d'étudier la question.

Par-delà le repérage de ces initiatives nouvelles (qui reste cependant à faire pour une bonne part), il convient d'examiner leur potentiel effectif. Car, au Sud comme au Nord, nous sommes renvoyés au débat sur la fonction de relais et sur celle de levier de cette économie dans sa contribution au développement d'ensemble de la société. Tout comme leurs cousines du Nord, les initiatives émergentes de l'économie sociale et solidaire au Sud courent le risque de l'instrumentalisation et de la substitution. Car pour pallier les effets sociaux des programmes d'ajustement structurel, elles peuvent être condamnées à combler un vide là où l'État a démissionné. D'où l'importance de formuler quelques hypothèses (à vérifier) sur leur avenir.

Le texte avance qu'il faut se garder de tout optimisme naïf. Partout dans le monde, selon les quelques recherches disponibles à cet égard, ces initiatives associatives n'ont que peu visibilité, disposent pour le moment d'une faible couverture légale, ont une position souvent instable entre celle d'agent des pouvoirs publics) et celle de partenaire. Elles sont souvent fragilisées quant à leur financement, ont besoin de professionnalisation et ont parfois une

focalisation trop marquée sur des enjeux locaux au détriment des enjeux plus mondiaux (par exemple la pollution, les migrations, les termes de l'échange mondial, etc.)

Mais en même temps, la période de crise structurelle que nous traversons nous rappelle que **l'intervention d'un État social -même renouvelé- ne suffit pas à lui seul** à répondre aux aspirations des populations et des mouvements qui cherchent à les représenter (associatif, de femmes, syndical, écologique, des jeunes). Cette raison fournit une clé essentielle pour justifier de s'interroger sur l'économie sociale.

En outre, l'économie sociale nous rappelle aussi ce XIXe siècle où les mouvements sociaux ont cherché dans plusieurs directions les voies d'une société qui **ne se réduit pas à une économie de marché**. D'où l'émergence au XIXe siècle de sociétés d'entraide, devenues par la suite des mutuelles, des coopératives ou des associations cherchant à répondre aux besoins des milieux populaires et l'idée récente d'une «**économie plurielle**» (OCDE, 1996), d'une économie, certes, avec marché mais d'une économie où l'intérêt général est fortement présent si les économies publique et coopérative/associative est fortes; d'où l'idée d'une économie sociale qui ne participe pas du désengagement de l'État mais bien de son refaçonnage (dans les pays du Nord) ou de sa reconstruction (dans les pays du Sud) et d'une économie où l'ensemble des entreprises subit la sanction du marché (l'impératif de croissance) sans que s'éclipsent d'indispensables règles du jeu favorisant un développement économique au service de la société, ce qui n'est rendu possible que par un rééquilibrage des pôles privé, public et social de cette économie et par leur démocratisation.

Voilà bien une seconde raison d'examiner de plus près l'économie sociale, son rôle, son histoire et ses pratiques pour savoir à quelles conditions ces initiatives peuvent **multiplier leurs échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et changer d'échelle d'action** en passant du micro, c'est-à-dire de la gouvernance locale, au

macro pour peser sur les politiques globales. La recherche en économie sociale peut contribuer à voir plus clair sur cette question.

Une meilleure compréhension du **rôle, de l'histoire et des diverses pratiques** de l'économie sociale pourra, croyons-nous, fournir également des **indications pratiques** sur deux questions importantes pour le développement économique et social de nos sociétés :

1) la façon de relancer le développement de certaines régions et communautés dans le monde, tant au Sud qu'au Nord;

2) les façons dont l'économie sociale peut contribuer ou non à la construction de nouvelles formes de régulation démocratique et à l'élaboration de nouvelles politiques publiques.

Louis Favreau, sociologue

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités

Université du Québec à Hull, Québec, Canada.

Bloc I Économie sociale: pertinence du concept.

L'économie sociale se conçoit d'abord comme une mobilisation sociale à partir de besoins (nécessité) et d'aspirations des populations (identité). Mais quelles directions ces mobilisations pour créer des organisations et des entreprises prennent-elles? Est-ce l'expression d'une néo-philanthropie (par défaut d'État social) ou l'expression d'un potentiel de développement de nouvelles formes d'identité et d'utilité sociale? Est-ce une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté ou une réponse inédite à des besoins locaux conjuguée à une contribution à la vie démocratique et au renouvellement de la protection sociale et des politiques d'emploi des États ? Qu'est-ce que l'histoire des pratiques dans ce domaine et la théorie qui lui est liée nous disent à cet égard tant dans les sociétés du Nord que dans les sociétés du Sud?

1.1. Approche historique et théorique de l'économie sociale.

1.1.1. Retour sur l'histoire des pratiques de l'économie sociale.

Une première ligne de force qui se dégage d'un siècle et demi d'histoire de l'économie sociale consiste en ceci: l'économie sociale dans les pays industrialisés du Nord, notamment sa branche coopérative, s'est développée parmi des classes laborieuses exploitées et luttant pour améliorer leurs conditions de vie très précaires. En d'autres termes, comme l'a souvent souligné le sociologue français H. Desroche, la coopération est d'abord «fille de la nécessité», réponse à la pression de besoins fortement ressentis par des populations données (Desroche, 1976). Cette **condition de nécessité** constitue une première dimension, de caractère **socio-économique**, à intégrer dans une **grille de lecture** qui cherche à comprendre l'économie sociale d'aujourd'hui. De cette façon, nous identifions aussi un des rôles traditionnels joué par l'économie sociale, rôle bien mis en évidence par les théories

économiques des «nonprofit organizations» (Salamon et Anheier, 1996 et 1998): ce type d'entreprises et d'organisations naît ou se développe en réponse aux défaillances de l'économie dominante, en particulier aux besoins non rencontrés par le marché.

C'est ainsi, par exemple, que les coopératives de consommation ont d'abord été l'expression d'efforts collectifs pour trouver des réponses à certains besoins essentiels: obtenir des produits de base (nourriture, vêtements...) au meilleur prix possible parce que les moyens de subsistance étaient alors fort maigres. Pour leur part, les coopératives ouvrières de production ont d'abord traduit la riposte de travailleurs – surtout des artisans – qui, face à l'industrialisation capitaliste, ont voulu sauver leur métier, rester maîtres de leur travail et ne pas se laisser enfermer dans un salariat alors synonyme de dépossession. Sans parler de ceux qui, tout simplement, avaient été précipités dans le chômage par les mutations du capitalisme et qui essayaient de réagir en créant à quelques-uns leurs propres entreprises. L'histoire mutualiste peut être évoquée dans le même sens. Les «sociétés de secours mutuel» se sont multipliées dès le début du XIX^e siècle parce que les systèmes de prévoyance collective faisaient défaut, alors même que les risques d'accidents du travail et de maladie étaient très élevés. N'ayant que de faibles moyens financiers pour faire face au coût de traitements médicaux, à l'arrêt momentané ou prolongé de rentrées salariales provoqué par la maladie ou l'invalidité, des familles de milieux populaires s'associaient pour alimenter par des cotisations modestes mais régulières des caisses de secours qui les aideraient en cas de malheur.

Mais cette explication à elle seule est insuffisante. Une deuxième dimension, **socio-politique** ou **socioculturelle**, doit être prise en compte pour analyser les ressorts de l'économie sociale. En effet, la nécessité ne suffit pas à expliquer la **mobilisation sociale** qui est à la base de ses manifestations. L'**identité collective**, par l'appartenance à un même groupe dont les membres ont conscience de participer à un destin commun, forme un

second registre d'explication déjà développé par Tocqueville (De Tocqueville, 1991). Celui-ci fait en effet de l'association une condition de la démocratie par l'engagement public qu'elle révèle et entretient. En ce sens, le dynamisme de l'économie sociale dans le monde ouvrier au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle a été l'expression d'une culture de métier menacée et traversée par l'exigence démocratique, puis d'une culture de classe certes dépossédée mais largement solidaire. C'est à partir d'une mouvance associationniste qu'ont émergé divers types d'organisations: des syndicats, des partis ouvriers, des mutuelles, des coopératives et des associations ¹. Leurs membres étaient reliés par le travail, par une même culture populaire et par des luttes leur faisant vivre à tous ce que d'aucuns ont nommé une «intégration conflictuelle» (Touraine, 1973). Il y avait donc bien des identités collectives (ou à tout le moins une **communauté de destin**) génératrices d'institutions nouvelles qui ont représenté des souches de l'économie sociale. En cela, l'économie sociale est née de mouvements qui se voulaient leviers de transformation sociale et affirmations de la possibilité de faire vivre **dans les activités économiques** des rapports sociaux de solidarité².

Une analyse convergente peut être faite pour l'économie sociale d'origine rurale. Ainsi, en Belgique par exemple, le petit paysannat flamand a mis sur pied, il y a plus de cent ans, un mouvement coopératif remarquable de dynamisme, avec des caisses rurales très nombreuses et performantes, avec des coopératives qui commercialisent aujourd'hui une large part de la production agricole. Ce mouvement coopératif a été construit sur une identité socioculturelle forte mais peu reconnue, celle d'un peuple qui ne parlait que le flamand alors

¹ Contribuant ainsi à transformer la condition prolétarienne du siècle dernier (faite de marginalité sociale, de précarité du travail et d'absence de droits) en condition ouvrière par la lutte du mouvement ouvrier et finalement en condition salariale avec l'obtention de la pleine citoyenneté (Dubet et Lapeyronnie, 1992; Castel, 1995).

² Cette dimension peut s'affaiblir avec le temps, comme l'indique l'évolution de certaines coopératives et mutuelles traditionnelles qui, en se développant et/ou en adoptant des stratégies économiques plus classiques, se sont plus ou moins éloignées des mouvements sociaux qui les ont engendrées.

que le français était imposé comme langue officielle par la noblesse et la bourgeoisie. En cherchant par tous les moyens à commercialiser ses productions et à acheter ses intrants à des prix plus favorables que ceux imposés par les grands négociants, ce monde paysan tablait sur un développement économique autonome et affirmait en même temps son identité. Les mêmes facteurs se retrouvent dans l'histoire des coopératives au Canada francophone du début du siècle. La condition d'identité collective y était tout aussi présente. N'y avait-il pas une identité francophone et catholique à défendre face à une domination anglo-saxonne et protestante³ ? Quant à la condition de nécessité, elle valait tout autant pour le Canada francophone que pour la Flandre d'il y a cent ans.

³ Le facteur religieux comme ferment d'une identité collective porteuse d'économie sociale est largement souligné dans les travaux d'E. James, 1989. Selon lui, la production «privée sans but lucratif» de services sociaux et éducatifs est plus développée dans les pays marqués par la présence de groupes religieux forts et par une concurrence entre ceux-ci.

Desjardins: 100 ans d'économie sociale dans le secteur du crédit et de l'épargne

Le mouvement Desjardins a aujourd'hui, après un peu moins de 100 ans d'existence, 5,3 millions de membres, dont 4,8 millions au Québec et 1 300 caisses populaires et d'économie. Il couvre l'ensemble du territoire québécois, mobilise 18 000 dirigeants bénévoles et 32 000 employés. Il dispose d'actifs de plus de 77 milliards de dollars (CAN) formant ainsi la première institution financière québécoise avec 38,8% du crédit à la consommation, 27% de l'épargne personnelle et 24% du crédit commercial et industriel. Il a aussi des services dans les assurances, les fiducies et valeurs mobilières et investit dans les entreprises québécoises à travers «Investissement Desjardins».

Les analystes de la société québécoise et de son modèle de développement s'entendent pour dire que la cohabitation et la synergie de Desjardins avec l'économie publique québécoise (Hydro-Québec, la Caisse de dépôts, la SGF, le réseau de l'Université du Québec, etc.) ont été, sans contredit, des piliers de développement économique et social de cette société.

Le Mouvement Desjardins est un exemple-type d'une forme de mobilisation sociale de la population canadienne française des débuts du siècle défavorisée par le système bancaire de l'époque et qui a «investi» le créneau du crédit et de l'épargne: les premières caisses populaires sont nées au début du siècle (1901) sous l'impulsion d'A. Desjardins à partir de l'expérience d'économie sociale allemande et belge de Raiffaisen pour canaliser les épargnes des producteurs agricoles, artisans et ouvriers canadiens français. Après plusieurs décennies de décollage lent et de peu d'impact structurant sauf au niveau micro, il a pris son élan définitif dans les années 60, élan qui n'a pas cessé depuis. (Lévesque, B. et al.(1997), *Desjardins: Une entreprise et un mouvement?*, Presses de l'Université du Québec, Québec)

L'histoire du complexe coopératif de Mondragon montre que cette grille de lecture ne vaut pas seulement pour l'économie sociale la plus ancienne. On sait en effet à quel point l'affirmation de l'identité basque a joué un rôle important dans la naissance et le développement de Mondragon, même si elle s'est combinée à d'autres facteurs favorables à l'émergence de la coopération. Au fond, nos deux conditions étaient adéquatement remplies.

La nécessité, c'était l'ensemble des besoins de reconstruction au lendemain de la guerre civile et de la Seconde guerre mondiale. L'identité collective, c'est cette réaction de toute une culture, de tout un peuple, face au risque de domination castillane. Ces deux facteurs expliquent dans une large mesure le dynamisme et, aujourd'hui encore, la vitalité de ce mouvement coopératif.

Le Complexe coopératif de Mondragon au Pays Basque espagnol

Mondragon est cette région pauvre du Pays Basque espagnol qui dans les années 50 relance son développement à partir quasi-exclusivement d'organisations et d'entreprises d'économie sociale. Le complexe coopératif à l'origine est composé d'une Caisse centrale d'épargne et de crédit liée organiquement à 7 ou 8 entreprises industrielles (appareils ménagers tels des frigos, poêles, etc.). Aujourd'hui, après 40 ans, la région dispose d'une main d'oeuvre salariée de 30, 000 personnes dans des entreprises et des organisations coopératives (usines, commerces, collège technique, hôpitaux, etc.). L'analyse confirme qu'il a su traverser la crise économique des années 70-80 autrement que partout ailleurs en Europe dans les mêmes secteurs par sa capacité d'adaptation technologique, de requalification de la main d'oeuvre, etc.) (Belleville, 1987; Larranega, 1998).

Les mêmes paramètres se retrouvent enfin dans de nombreux pays du Sud où se développe une économie populaire qui, à bien des égards, rappelle l'émergence de l'économie sociale dans les pays industrialisés. À titre d'exemple parmi tant d'autres possibles, Villa el Salvador au Pérou est une sorte de Mondragon latino-américain: 350 000 habitants en banlieue de Lima se sont donnés un aménagement du territoire qui combine l'organisation du voisinage par pâtés de maisons et l'organisation de services communautaires autour de 120 places publiques et d'un réseau de petites entreprises inscrites pour partie dans une dynamique d'économie solidaire (Favreau et Fréchette, 1999)⁴. En l'occurrence, la

⁴ Voir le descriptif de l'expérience de Villa el Salvador en annexe du présent texte.

communauté de destin est sans doute moins fondée sur une identité culturelle très spécifique que sur une condition sociale largement commune et sur une appartenance territoriale précise, d'ailleurs aussi présente dans le cas de Mondragon⁵. En somme, la coopération et plus globalement l'ensemble de l'économie sociale, est fille de la nécessité mais aussi fille d'une identité collective: faite d'initiatives économiques lancées sous la pression de besoins cruciaux, l'économie sociale est aussi portée par une identité collective ou une communauté de destin forgée par des facteurs d'ordre culturel (de langue, de religion, de territoire comme espace de vie commune, etc.) voire, dans d'autres cas, par des mouvements sociaux.

Une nouvelle économie sociale

Si l'on veut bien accepter cette lecture, si l'on veut bien à tout le moins la prendre comme un éclairage, le redéploiement aujourd'hui de l'économie sociale semble s'expliquer par la réactualisation, sous des formes différentes, des conditions socio-économiques et des conditions socio-politiques propres à l'émergence de l'économie sociale d'hier. Dans les pays du Nord, vu la crise structurelle de ces sociétés et de leurs économies, la condition de nécessité joue avec bien plus de force que dans la période dite des «Trente glorieuses». C'est en particulier, **le recul de l'État-providence** dans de nombreux domaines et la perte de millions d'emplois qui ont fait émerger de nouvelles nécessités pour de plus en plus de personnes auparavant protégées. De nouvelles demandes sociales apparaissent ainsi, **traduisant des besoins qui ne sont pas ou ne semblent plus être satisfaits de manière suffisante par le marché ou par l'intervention publique**. Si l'économie sociale avait été au XIX^e siècle une réponse en même temps qu'une adaptation fonctionnelle à l'économie de marché, en ce début de XXI^e siècle, la nouvelle économie sociale est une réponse à l'incapacité conjointe du marché et de l'État à assurer protection sociale et plein emploi sur

⁵ Nous rejoignons ici les travaux de plusieurs chercheurs qui expliquent le lancement d'initiatives dans l'économie sociale par l'appartenance à des collectifs sectoriels ou territoriaux porteurs de cohésion sociale. Sur cette question voir notamment les travaux canadiens (Fairbain, 1991), américains (Christenson et Robinson, 1989 ; Perry, Stewart E., 1987) ou européens (Jacquier, 1992). Ces travaux ont mis en évidence le fait que lorsqu'il y a une identité sociale et culturelle très forte au sein d'une entreprise ou d'une collectivité, celle-ci garde beaucoup mieux ses spécificités, son autonomie et sa capacité d'action propre.

les bases qui l'avaient permis lors de la période d'expansion (1945-1975). Dans les pays du Sud, la crise structurelle ayant davantage fait de ravages, l'économie sociale, comme stratégie de redéploiement s'est peu à peu imposée avec encore plus de vigueur (Develtere, 1998)⁶.

Dans les sociétés du Nord, la condition d'identité collective, le ferment communautaire permettant de créer un effet de levier, pose sans doute davantage problème que la condition de nécessité. Une série de facteurs jouent contre cette identité collective: l'individualisme ambiant, l'éclatement des liens sociaux et l'affaiblissement des ciments traditionnels (la religion, l'école, la communauté de voisinage, le syndicalisme, le mouvement ouvrier, etc.). Ce qui est moins le cas des pays du Sud. Toutefois, il existe encore aujourd'hui un terreau où s'enracinent de véritables dynamiques collectives et où naissent de nombreuses initiatives d'économie sociale. Ce terreau, c'est celui de la **vie associative** (et des nouvelles coopératives) qui bouillonne et prend des formes multiples dans toutes les sociétés au Sud comme au Nord, probablement davantage au Sud d'ailleurs. Le foisonnement associatif contemporain n'est certes plus souvent l'expression d'identités collectives totalisantes. Mais il témoigne de prises de conscience collectives face aux défis présents. Les exemples les plus marquants sont sans doute: 1) la montée d'un engagement citoyen en faveur de l'insertion chez des travailleurs sociaux, des syndicalistes et des responsables économiques au Nord; 2) au Sud, la montée en puissance d'ONG et de gouvernements locaux engagés dans des projets de soutien au développement local et à l'économie sociale, dans des projets environnementaux, etc.; 3) la percée de thèmes comme ceux du «non profit sector» et de l'économie sociale, de la gouvernance locale, du capital social, etc. dans les grandes institutions internationales tels le BIT ou la Banque mondiale en témoignent également.

⁶ Voir également l'énoncé du programme STEP du BIT sur l'économie sociale dans le site de cette organisation: www.ilo.org/

En toute éventualité, l'une des hypothèses centrales qui émane de plusieurs recherches est la suivante: la vie associative, se prolongeant pour partie en développement coopératif et/ou mutualiste, est le creuset d'un possible renouvellement de l'économie sociale au Sud comme au Nord (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Comme le suggère l'expérience de plusieurs pays, sur dix ou quinze ans, les initiatives locales d'économie sociale et de développement local semblent être en voie de constituer un **réseau socio-économique combinant des dimensions marchandes et non marchandes** au sein d'activités productives traversées par une perspective d'économie solidaire, réseau soutenu par des États progressistes et/ou par des dispositifs de coopération internationale (ONG, coopération étatique décentralisée). Ces initiatives cherchent en effet à renforcer simultanément l'appartenance sociale à des communautés et la création d'emplois tout en remettant en question la seule «logique d'adaptation au mode de production marchand» (Laville, 1994).

En d'autres termes, tout en assumant une partie des contraintes liées à l'économie de marché, ces activités économiques essayent de se distinguer qualitativement en regroupant des personnes exclues du marché classique du travail (second marché, économie informelle...), en poursuivant tout-à-la-fois des objectifs sociaux et économiques, en misant principalement sur un mode de gestion associatif et en utilisant le capital disponible dans une perspective d'entrepreneuriat social ou collectif.

Dans quelles directions vont ces nouvelles dynamiques? **Est-ce l'expression d'une néo-philanthropie ou d'un potentiel de développement de nouvelles formes d'identité et d'utilité sociale?** Témoignent-elles d'une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté ou d'une réponse inédite à des besoins locaux conjuguée à une contribution à la vie démocratique et au renouvellement de la protection sociale et des politiques d'emploi des États?

Ce sont notamment à ces questions que des recherches plus poussées pourraient répondre en combinant inventaire des expériences et études de cas pour permettre ensuite des réflexions transversales sur l'apport spécifique de ce «secteur» en termes économiques et sociaux et sur l'horizon possible de ces initiatives. Ce qui nous amène à être plus explicite sur les différentes utilisations du concept d'économie sociale et sur les pistes de réflexion auxquelles des recherches sur ce thème nous renvoient.

1.1.2. Retour sur l'histoire du concept et sur une définition de l'économie sociale pour aujourd'hui.

La nouvelle économie sociale dans les pays du Nord.

Dans la plupart des pays, de nombreuses activités économiques locales sans but lucratif surgissent et entrent en relation, parfois de façon conflictuelle, avec des programmes publics: c'est à la dynamique et à l'expérience d'un «entrepreneuriat social» que nous faisons ici référence. Parfois même, ces initiatives locales ont précédé et contribué à faire naître de nouvelles politiques des pouvoirs publics. Près de nous, c'est le cas québécois des réformes récentes du service public de l'emploi qui donne naissance aux Centres locaux d'emploi (CLE) et la politique de soutien à l'économie sociale et au développement local/régional qui donne naissance aux Centres locaux de développement (CLD)⁷ (voir les annexes III et IV pour un descriptif de ces réformes et de leur lien à l'économie sociale). Dans certains cas, elles se sont multipliées en misant sur de nouveaux programmes publics mettant à leur disposition des moyens pour organiser des projets d'insertion par le travail pour de jeunes chômeurs, des services de proximité pour les familles, des agences de développement local pour favoriser la revitalisation économique et sociale de quartiers en difficulté.

⁷ Voir à ce sujet *Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi*, MSR, Gouvernement du Québec, 1997 et *Conjuguer l'économie et le social*, Ministère des régions, Gouvernement du Québec, 1998. Voir Favreau, L. (1999), «Décentralisation du service public de l'emploi et initiatives locales: l'expérience québécoise», Cahier de la CRDC (UQAH), Hull (texte paru dans la Revue canadienne de politiques sociales au printemps 2000).

D'une manière générale, ces initiatives locales semblent jouer un rôle important dans la mise en oeuvre des nouvelles politiques publiques, très souvent sur le mode de l' «implication négociée», c'est-à-dire une participation à certaines conditions qu'elles tentent d'imposer dans le cadre de négociations. Car les différents dispositifs se fondent souvent sur des logiques différentes, parfois même contradictoires: concertation et association avec les autorités publiques dans le cadre d'une démarche partenariale mais aussi tentative d'instrumentalisation par l'État dans un cadre de sous-traitance; politique décentralisée où associations et collectivités locales assument des responsabilités partagées avec un État central qui cherche par ailleurs à dicter ses critères; logique expérimentale qui signale bien que l'aide publique a rarement un caractère définitif ou reconnaissance de la pertinence de ces associations dans des processus de longue durée.

Au cours des deux dernières décennies, cette nouvelle économie sociale au Nord est ainsi devenue le lieu d'un enjeu crucial: celui du renouvellement des formes d'intervention susceptibles de lutter efficacement contre l'exclusion et la précarité, tant du côté des pouvoirs publics que des acteurs civils (mouvements, communautés locales, etc.). La mobilisation sociale à laquelle elle a donné naissance a donc été particulièrement forte depuis le début des années 1980. Elle s'est réalisée autour de types différenciés d'initiatives parmi lesquels nous retrouvons:

a) des initiatives de formation à l'emploi à partir d'associations à visée pédagogique favorisant des apprentissages divers liés au marché du travail;

b) des initiatives sectorielles d'insertion sociale par l'activité économique, à l'intérieur desquelles se font, la plupart du temps, des passages en situation de travail – de durée variable – devant permettre à terme de se trouver un emploi sur le marché classique du travail ;

c) des initiatives territorialisées de revitalisation économique et sociale travaillant sur le développement local de communautés défavorisées en croisant, à l'intérieur d'un processus d'intervention multi-activités, des acteurs divers engagés sur le territoire, notamment par la mise sur pied et le soutien -mais non exclusivement- à l'organisation d'entreprises d'économie sociale (Defourny, Favreau et Laville, 1998).

En dépit de leur diversité, ces initiatives présentent des points communs qui tiennent à leur statut juridique coopératif ou associatif. En cela, elles s'inscrivent aussi dans la foulée des dynamiques associatives et coopératives des années 70-80. En particulier, les années 70 et 80 avaient en effet vu se multiplier des tentatives par lesquelles des travailleurs qualifiés, manuels ou intellectuels, cherchaient à utiliser la forme coopérative pour créer leur propre emploi.

À des expériences défensives destinées par exemple à maintenir des emplois existants, se sont ajoutées, avec la persistance du chômage de masse, des initiatives plus orientées vers l'intégration professionnelle de populations exclues des circuits de travail ou vers la création d'emplois dans des territoires en difficulté. Beaucoup ont adopté des statuts d'organisations à but non lucratif, qu'il s'agisse des entreprises communautaires au Royaume-Uni et au Canada, des sociétés d'emploi et de qualification en Allemagne, des entreprises de formation par le travail en Belgique, des associations intermédiaires et régies de quartier ainsi que de la majorité des entreprises d'insertion en France et au Québec. Toutefois, une génération de coopératives a parallèlement vu le jour avec les coopératives sociales et de solidarité sociale en Italie mais également en Suède et au Royaume-Uni.

Autrement dit, les expériences récentes de l'économie sociale au Nord sont le **produit d'une rencontre de l'association et de la coopération** (Perri 6 et Vidal, 1994). C'est pourquoi elles s'inscrivent dans le cadre général de l'économie sociale ou d'un tiers-secteur,

d'où l'hypothèse de l'émergence d'une **nouvelle économie sociale** plus ou moins proche, selon les cas, des composantes «historiques» de l'économie sociale (Defourny et Monzon Campos, 1992; Vienney, 1994 ; Laville, 1994; Bidet, 1997) parce que disposant, pour l'essentiel, des mêmes grands traits distinctifs:

a) des **finalités** qui ne sont pas de servir les intérêts de détenteurs du capital mais de remplir des fonctions sociales, au sens où l'activité vise à assurer viabilité économique et utilité sociale (au service de personnes, de groupes ou de communautés en difficulté);

b) des **acteurs** et bénéficiaires issus ou liés aux classes populaires éprouvant des difficultés sur le marché du travail ou dans la réponse à leurs besoins de base;

c) des **structures et des règles** orientées vers la participation et qui ne répartissent pas le pouvoir en fonction du capital détenu;

d) des **activités** de caractère entrepreneurial au sens où la production de biens ou de services se développe dans la conquête de marchés pour assurer un certain degré d'autofinancement de l'entreprise, tout en misant généralement sur le soutien des pouvoirs publics.

De telle sorte qu'en pratique on se retrouve avec 1) des entreprises qui sont à l'origine des regroupements de personnes avant que d'être des regroupements de capitaux; 2) des entreprises et des organisations dont la propriété est collective , propriété des usagers et/ou des salariés; 3) des entreprises caractérisées par un fonctionnement démocratique inscrit dans un statut juridique d'association, de coopérative ou de mutuelle, voire de fondation; 4) des entreprises dans lesquelles le patrimoine est collectif, les surplus, profits et ristournes étant de caractère inaliénable; 5) des entreprises dans lesquelles généralement on retrouve une catégorie originale d'acteurs, des gens issus de milieux populaires qui n'ont pas baigné dans la culture entrepreneuriale ni dans un environnement favorable à leur participation directe sur le terrain économique.

Tel est le **sens premier et fondamental** attribué à l'économie sociale aujourd'hui. À partir de cela, plusieurs variantes de cette définition de base sont possibles les unes insistant plus sur la dynamique organisationnelle et sur le modèle coopératif (Vienney), d'autres sur la dimension politique et sur les pratiques liées aux services de proximité (Laville, 1992 et 1994), d'autres encore sur sa contribution économique et institutionnel (Bidet, 1997; Defourny et Monzon Campos, 1992) ou sur sa contribution sociale au développement (Desroches, 1976; Draperi, 1998).

La conceptualisation de l'économie sociale à partir de l'expérience des pays du Nord.

Au Nord, le **concept est très ancien**. Il remonte, chez les économistes comme chez les sociologues, au XIXe siècle: en économie, le concept désignera dans un premier temps une approche particulière de l'économie politique chez C. Gide, une économie du social (distribution) dans les *Études de l'économie sociale* de L. Walras (1896), pour «progressivement porter sur les entreprises et les organisations qui prennent en considération les questions éthiques et sociales, soit les coopératives, les mutuelles et les associations» (Lévesque et Mendell, 1999:3). En sociologie, ce concept aura de l'intérêt pour les socialistes comme M. Mauss et J. Jaurès. Weber et Durkheim y feront positivement référence mais Marx, en lutte contre le socialisme utopique popularisé par Owen, Saint-Simon, Fourier et Proudhon, aura tendance à s'en méfier. Plus tard, c'est le courant communiste qui, plutôt que de considérer les activités économiques des coopératives, mutuelles et associations comme autant de moyens de favoriser l'«émancipation ouvrière» y verra un détournement dans la lutte contre le capital. Aux yeux de ce courant, seuls les syndicats et leur parti, le parti communiste pourront véritablement défendre la classe ouvrière. Les sociaux chrétiens et les socialistes n'en continueront pas moins de penser

pertinent ce mode d'intervention. Ce qui, notamment, donnera lieu à la multiplication des mutuelles et l'influence souvent déterminante de celles-ci dans la mise en musique des premiers systèmes publics de protection sociale en Europe.

Avec la crise du socialisme réel dans les pays de l'Est, avec celle de l'État-providence dans les pays capitalistes de l'Ouest, avec la crise générale des étatismes comme stratégies de développement économique et social, mais aussi avec les aspirations de groupes sociaux à des manières différentes d'entreprendre, on assiste aujourd'hui à une **réinvention de l'économie sociale au Nord** pour repenser les termes du développement économique et social d'une société dans une conception à trois pôles ou trois sphères: le pôle privé, le pôle public et le pôle associatif (Aznar et alii, 1997; OCDE, 1996).

Pour pousser plus loin la conceptualisation entourant l'économie sociale, on peut avancer avec E. Bidet (Bidet, 1999) qu'elle s'est alimentée au XIXe siècle à des sources intellectuelles et politiques diverses: des socialistes utopiques d'abord tels Saint-Simon et Fourier, des chrétiens sociaux ensuite (Le Play et Raiffeisen), des libéraux (l'économiste Walras), des coopérativistes (Gide) ou encore des socialistes comme M. Mauss et J. Jaurès. Puis, au XXe siècle les approches de l'économie sociale se sont précisées pour arriver jusqu'à nous (années 80-90), **la principale faisant de l'économie sociale un secteur économique spécifique**. Tout un pan de l'économie a pris ses distances ou s'est démarqué des lois du marché et de la régulation publique en observant que des entreprises adoptaient «un mode de production et d'affectation des bénéfices» qui leur était propre et qu'elles mettaient en oeuvre des principes d'organisation où «la non-domination du capital se traduisait dans les statuts»(Bidet) de ces entreprises (Defourny et Monzon Campos, 1992; Vienney, 1994; Gui, 1991). Une seconde approche s'intéresse davantage à l'économie sociale émergente, instituant plutôt qu'instituant en mettant l'emphase davantage **sur son utilité sociale et sa dimension politique** que sur sa capacité de produire même autrement.

Ici la question posée renvoie à la pertinence et à la légitimité d'un «troisième secteur» à côté de l'État et du marché, secteur souvent mieux placé pour répondre aux nouvelles demandes sociales en créant du lien social et en contribuant à créer de nouvelles régulations sociales (Defourny, Favreau et Laville, 1998; Lipietz, 1996, Rifkin, 1995; Laville, 1994).

Mais y a-t-il véritablement un espace pour l'économie sociale à côté du marché et de l'État? Dans une approche comme dans l'autre, l'hypothèse sous-jacente réside dans **l'existence d'un espace inédit d'innovation sociale** au coeur de la crise de la société salariale et des étatismes industriels. Le marché et l'État demeurent insuffisants pour trouver des réponses aux problèmes actuels (montée de l'exclusion, bureaucratisation du service public...), pour repérer les nouveaux besoins sociaux et pour identifier des formes d'organisation de l'entreprise répondant mieux aux aspirations de ses travailleurs.

Ce secteur, institué ou instituant, pour reprendre les termes de Desroche est-il important? Économiquement parlant, il représente peu (5 à 10 % de l'économie des pays en termes d'emplois ou de PIB) mais souvent plus de 50% des services dans des secteurs stratégiques comme l'éducation et la santé, les services sociaux ou la culture. Au plan social et sociopolitique, dans des sociétés, des régions ou des communautés locales devenues incertaines de leur avenir, cela peut faire la différence entre continuer d'avancer et de se moderniser ou stagner, voire même décliner.

La nouvelle économie sociale dans les pays du Sud.

Au cours des dernières décennies, avec l'aggravation de la crise économique et la mise en oeuvre des réformes économiques dans la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, les phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale ont pris une ampleur considérable. La restructuration des États et la contraction des dépenses publiques ont conduit les pouvoirs publics à diminuer la part des budgets nationaux consacrée aux

services sociaux de base, de sorte que des secteurs essentiels au développement à long terme - tels que l'alimentation, la santé et la sécurité sociale, l'éducation et l'habitat - se voient désormais menacés. Une partie croissante de la population, et en particulier les groupes pauvres et vulnérables, se trouve de ce fait quasiment exclue des circuits économiques et sociaux qui, il n'y a pas si longtemps, produisaient, à l'aide des États, des services collectifs de base qui se voulaient accessibles à tous. Elle est, par conséquent, de plus en plus marginalisée.

La marge de manœuvre des États dans leur fonction de redistribution étant réduite, les populations se retrouvent plus que jamais contraintes de développer elles-mêmes de nouvelles formes de solidarité et d'entraide, économiques et sociales tout à la fois, afin de résoudre les problèmes les plus cruciaux auxquels elles sont confrontées. Aussi, on assiste, depuis une dizaine d'années, à un véritable foisonnement d'organisations de type coopératif, mutualiste et associatif qui se créent dans le sillage des mouvements paysans et ouvriers, des mouvements de développement communautaire ou de quartier ou dans le creuset des activités du secteur informel. Ces organisations se développent sans guère compter, du moins à court terme, sur l'intervention publique et s'inspirent généralement d'initiatives et de pratiques préexistantes.

Bien que nombre d'entre elles soient longtemps restées dans l'ombre, en raison notamment de leur caractère généralement très localisé, ces nouvelles formes de solidarité commencent progressivement à être considérées comme un point d'ancrage essentiel pour un développement économique durable dans les pays du Sud. Dans les zones rurales et urbaines, à côté des structures publiques et du secteur privé, se développent une multitude d'acteurs sociaux (coopératives, mutuelles, associations, syndicats, ONG, groupes de solidarité sociale, etc.) qui construisent et revendiquent tout à la fois un réel pouvoir et une influence plus marquante dans la vie publique, tant aux niveaux économique et politique

que social. C'est dans ce sens que l'on parle volontiers, à l'heure actuelle, de l'«émergence» de certaines formes d'économie populaire dans les pays du Sud qui, à bien des égards, s'apparente à l'économie sociale des pays du Nord.

Au **niveau économique**, les organisations d'économie sociale visent à la réalisation d'un ensemble d'activités qui puissent jeter les bases d'une amélioration du cadre et des conditions de vie. Aux niveaux **institutionnel et social**, l'existence même des organisations d'économie sociale dans le Sud constitue **de facto** un élément positif; en effet, ces organisations contribuent à la multiplication des acteurs sociaux. **Au niveau politique**, au point de vue de la participation démocratique, elles peuvent concourir à la suppression des monopoles politiques et à la diffusion d'un modèle de société multipolaire, plus démocratique, où chacun – y compris les jeunes générations - pourrait exercer son sens de la responsabilité. L'impact potentiel de la dynamique de l'économie sociale pourrait être considérable.

1.2. Économie sociale et économie informelle.

À partir de Bairoch (1997), on peut sommairement définir l'économie informelle comme étant un ensemble d'«activités échappant à toute réglementation, et à forte intensité de main d'oeuvre dont les qualifications ont été acquises hors du système scolaire. La propriété des «entreprises», qui sont petites, est familiale, et les ressources locales (essentiellement des matières premières) très largement utilisées» (1997: 781). De la plupart des études faites sur le sujet, on peut en conclure qu'il s'agit en grande partie:

- 1) d'une économie de survie car il n'y a pas ou peu d'accumulation;
- 2) d'une économie de la débrouille où des millions de gens s'organisent en marge de toute aide et réglementation de l'État (50 à 70% de l'économie des villes dans le Sud);
- 3) d'une économie qui privilégie des stratégies d'embauche au sein des groupes familiaux;

4) d'une économie où les moyens de financement sont faibles.

Plus largement il faut inscrire l'économie informelle dans le contexte d'une tendance lourde apparue dans les dernières décennies, l'urbanisation sans industrialisation (Zapata, 1996). Car, avec les années 90, ce secteur révèle un problème de grande ampleur lorsqu'il se combine avec l'inflation urbaine des pays du Sud parce qu'il dévoile un déficit d'emplois sans précédent. En effet, si, en Europe comme en Amérique du Nord, l'urbanisation a été concomitante à celle de l'industrialisation, ce ne fut pas le cas de plusieurs pays d'Amérique latine et d'Afrique. Ces sociétés s'urbanisent sans s'industrialiser. On peut ainsi parler d'inflation urbaine du Tiers-Monde. En outre, les migrants en provenance du «campo» ont rarement trouvé un emploi dans le secteur moderne de l'économie, secteur trop rachitique. C'est ainsi que l'on retrouve une population urbaine flottante où plus de 70% de celle-ci est sans emploi ou vit d'un travail précaire dans le cadre d'une économie informelle (Lautier, 1994; BIT, 1997 et 1998).

Si on prend le cas latino-américain (des pays comme le Pérou par exemple), on s'entend généralement pour dire que le mal réside dans la rareté et la fuite des capitaux. Avec les années 60, l'État s'était proposé de prendre la relève d'un investissement privé déficient. Il s'était engagé dans une forme de capitalisme d'État pour suppléer à une bourgeoisie incapable d'assumer ses tâches. Avec les années 70, les entreprises publiques en sont même arrivées à générer dans bon nombre de pays de ce continent jusqu'au tiers du produit intérieur brut (PIB) et 12 à 15 % de l'emploi de la population active. Mais le contraste entre cette économie publique et l'ensemble de l'économie est d'autant plus prononcé aujourd'hui que la majorité de la population active vit de petits boulots et d'activités de survie. Sans compter le déclin radical de cette économie publique dans les années 90 suite aux exigences d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale.

Ce qui signifie qu'à l'exception de pays comme l'Argentine, l'Uruguay, le Chili et de certaines régions du Brésil et du Mexique par exemple, le prolétariat moderne, celui de la grande entreprise manufacturière et de la grande entreprise publique, n'a eu que peu de poids dans les milieux populaires. Aujourd'hui, dans la plupart des grandes villes latino-américaines des pays andins (comme le Pérou, l'Équateur, la Colombie la Bolivie) ou de l'Amérique centrale, les travailleurs s'adonnent sporadiquement à une quelconque micro-production et ne bénéficient pas, pour la très grande majorité, d'un revenu fixe. Les figures sociales de cette économie sont les vendeurs ambulants et les artisans plutôt que l'ouvrier syndiqué des mines et de l'industrie.

L'économie informelle fournit l'exemple type d'une économie ultralibérale (Desoto, 1984) parce que des millions de gens se débrouillent en marge de toute intervention des pouvoirs publics. En revanche, à certaines conditions, une partie de cette économie informelle peut devenir le creuset d'une économie sociale et solidaire. Ici une remarque s'impose immédiatement: le secteur informel peut servir de point de départ pour construire une économie solidaire dans les pays du Sud (Larrachea et Nyssens, 1994: 43-53; Ortiz, 1994; Razeto 1990). Toutefois, ce serait une erreur d'identifier cette économie solidaire à **l'économie informelle: cette dernière tient plutôt lieu de palliatif** pour les États et pour les institutions internationales comme le FMI⁸. L'économie informelle n'est pas à proprement parler un dispositif de développement. Pour les gens directement concernés, il s'agit d'un mécanisme de survie s'inscrivant plutôt dans la logique d'une situation obligée, c'est-à-dire de la débrouillardise. **L'économie sociale/solidaire participe, quant à elle, d'une stratégie de développement** inscrite dans un projet de longue durée, stratégie dans laquelle les gens concernés deviennent alors des acteurs conscients.

⁸. Au début des années 80, le FMI assigne au secteur informel un rôle productif dans un cadre général de survie économique, mais à partir de 1986, il lui définit un rôle plutôt social (Lautier, 1994).

L'économie informelle est une activité de survie ou de subsistance, parfois de croissance. Elle est une économie du «rez-de-chaussée» en tant que système local d'échanges. Elle peut se transformer en économie sociale, cette dernière lui servant d'escalier pour passer à l'étage de l'économie de marché (Vershave, 1994). **Première condition:** une société civile a) qui s'appuie sur son capital social et b) qui s'organise en mobilisant un financement de soutien, interne ou externe, (micro-crédit et micro-finance par exemple) et un environnement favorable (Vigier, 1995). **Deuxième condition:** un État a) qui assure son soutien par certaines politiques publiques (soutien au développement local par exemple) et b) par des législations spécifiques (en matière de fiscalité par exemple) c) dans le cadre de partenariats actifs avec les forces économiques et sociales de la société civile (Hansenne, 1999; Reilly, 1995).

Une démarche de développement local peut en effet favoriser le passage de l'économie informelle à l'économie sociale en encourageant l'accumulation par la mise en réseau (association de petits entrepreneurs par exemple) et la création de dispositifs la favorisant (en amont, un dispositif de formation; en aval, un dispositif de mise en marché); favoriser le passage de la survie à la subsistance et de la subsistance à la croissance (Fonteneau et Nyssens dans Defourny et alii, 1999)⁹.

Donc au plan plus micro, une démarche de développement local peut favoriser le passage de l'économie informelle à l'économie sociale en fournissant une voie de passage du groupe familial au réseau de voisinage (entraide économique de type cuisine collective) et du réseau de voisinage à l'insertion dans un «incubateur» (une coopérative d'achats par exemple) et, plus largement encore, une liaison entre micro-entreprises et une politique municipale proactive (Gonzalez et Hidalgo, 1995; Boucher et Paquet, 1998). Une démarche

⁹ À noter que ces petites entreprises informelles, en opérant progressivement leur passage à l'économie sociale, pourront en arriver à accepter de payer des impôts dans la mesure même que des gains de retour seront anticipés.

de développement local peut favoriser le passage de l'économie informelle à l'économie sociale par un financement utilisant diverses formules de micro-crédit et de micro-finance de l'économie sociale et solidaire (caisse d'épargne, fonds communautaire de développement, association d'emprunt, etc.) (Vigier, 1995; Lebossé, 1998; Nowak, 1994, Panos, 1989).

Mis il faut avoir, au **plan plus macro**, une politique publique, régionale et nationale, de soutien à la micro-entreprise accompagnée d'une législation capable de garantir ou de préserver leur développement. À cet effet l'expérience de Villa el Salvador¹⁰ au Pérou peut servir d'illustration de ce passage du micro au mezzo et du mezzo au macro (Solon, 1998; Zapata, 1996; Favreau et Fréchette, 1999).

Que retenir de ces expériences qui conjuguent développement local et économie solidaire? D'abord qu'elles sont relativement nombreuses mais peu inventoriées. Ensuite qu'elles sont très peu analysées et donc sous-estimées. Les sociétés industrielles nées en Europe au siècle dernier ne se sont-elles pas très précisément construites, **pendant au moins deux cent ans**, sur une «économie de rez-de-chaussée»? L'économie sociale européenne ne s'est-elle pas elle-même constituée en partie du moins dans le creuset de cette économie de «rez-de-chaussée» et à côté/contre l'industrialisation capitaliste (Gueslin, 1998)? Une des conditions de développement économique s'avère être le «vivre ensemble» qui ne réside pas seulement dans une économie de subsistance pour se nourrir mais bien dans un système local d'échanges. Occuper un territoire ne consiste pas seulement à se loger et à se nourrir mais bien à occuper un espace social particulier pour des échanges, économiques et sociaux, au

¹⁰ Voir l'annexe II pour le descriptif en synthèse de cette expérience.

plan local, sur un territoire qui prend peu à peu sens à travers ces échanges et donc à co-habiter.

Dans *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Braudel (1980) développe la thèse d'une économie à trois étages composée d'une économie de subsistance (le «rez-de-chaussée») qui est une économie informelle de la débrouille, puis d'une économie de marché local (au premier étage) et finalement d'une économie-monde (à l'étage supérieure). L'analogie d'un édifice à plusieurs étages illustre bien les relations entre les étages de la vie économique et sociale. Ses travaux démontrent que les acteurs du marché, sur une période longue de l'économie, se sont d'abord constitués à travers le système d'échanges d'une économie de subsistance, idée trop longtemps ignorée ou sous-estimée par la plupart des théories du développement.

1.3. Économie sociale, «non profit sector», gouvernance locale, économie populaire et capital social.

Si l'économie sociale peut être considérée comme un secteur spécifique, il n'évolue pas pour autant en vase clos comme un secteur à part. L'économie sociale s'inscrit plutôt dans des dynamiques nouvelles - tant en recherche que dans des pratiques et politiques- qui émergent en relation avec la crise de l'État social et de l'emploi au Nord et la montée de l'exclusion et des activités informelles au Sud. Dans la même famille de dynamiques, on retrouve toute à la fois l'économie sociale, le développement local, le «non profit sector»¹¹, la gouvernance locale et le capital social. Précisons ces deux dernières notions.

¹¹ Pour une clarification de la notion de «non profit sector», de ses parentés et de ses différences avec la notion d'économie sociale, voir plus loin dans le chapitre III, section 3.1.

La première, celle de **gouvernance locale**, fait référence aux modes de régulation politique qui ne sont ni uniquement le marché, ni non plus l'État national mais plutôt l'action conjuguée de plusieurs acteurs locaux qui se caractérise de la façon suivante:

1) un ensemble d'institutions et d'acteurs (plutôt que la seule entreprise privée et l'État), en occurrence des municipalités, des institutions publiques scolaires, de santé et de services sociaux, des ONGD et des associations diverses, des entreprises locales, de caractère privé ou collectif;

2) une interdépendance entre les pouvoirs, institutions et réseaux d'acteurs autonomes investis conjointement dans une action collective de développement et de gestion locale (Stocker, 1998).

L'intérêt de cette notion provient de l'insuffisance d'avoir pensé le développement surtout par en haut au plan national d'une part, et d'autre part, d'avoir conçu ce développement sans prise en compte des réseaux autonomes d'acteurs (Boucher et Tremblay, 1999). Si, de son côté, la Banque mondiale met davantage l'accent sur la gouvernabilité des États nationaux des pays du Sud, dans un certain nombre d'organisations internationales, la notion de **gouvernance** est davantage associée à la coopération au développement et de plus en plus, par exemple en Afrique, à l'économie populaire, voire à l'économie sociale (Assogba, 2000).

La notion d'**économie populaire** par ailleurs introduit l'idée qu'il y a des activités socio-économiques (petite production marchande) qui ne sont pas inscrites essentiellement dans une logique de profit maximum mais bien plutôt d'abord dans une logique de subsistance et de rapports sociaux de réciprocité (familles et réseaux de voisinage), voire dans une logique de production visant à dégager un surplus, à partir **non pas du capital** d'un propriétaire privé, mais bien du **travail** fait en commun par quelques-uns, parfois plusieurs, pour satisfaire les besoins de base d'une famille, d'un petit groupe de travailleurs, d'un réseau de voisins. En ce sens, l'économie populaire englobe plus d'activités socio-économiques que

l'économie sociale¹², mais fournit, à certaines conditions et dans un certain nombre de cas, des assises pour la constitution d'entreprises collectives, mutuelles, associations sans but lucratif ou coopératives. Par exemple, les cuisines collectives péruviennes constituent de petites organisations sociales d'entraide qui, mis en réseau avec d'autres, peut conduire à la création de coopératives d'achat, de boulangeries, de petits commerces de quartier ou de restaurants populaires (Villarreal, 1999). Autre exemple, de petites entreprises familiales mis en réseau dans le cadre d'un «parc industriel» ou d'un incubateur à partir du support de la municipalité, d'ONGD et/ou de syndicats peuvent en arriver à se constituer en association de petits entrepreneurs qui encourageront dans certains cas la formation de coopératives de travail et de systèmes collectifs de mise en marché (Assogba, 2000; Zapata, 1996).

La notion de **capital social**, popularisée par Putnam, renvoie à la nécessité en économie du développement de rendre compte des coûts et bénéfices immatériels, c'est-à-dire des avantages liés aux relations interpersonnelles traduites, sur le registre du développement des économies locales, dans des normes de conduite coopératives et dans le respect de certaines règles sociales (Gui, 1999). Les districts industriels italiens sont un exemple probant de ce mode de fonctionnement d'entreprises regroupées qui misent davantage sur la coopération entre elles que sur la concurrence, entreprises dont le système de valeurs table sur le sentiment d'appartenance, l'approbation sociale, le «capital humain de groupe». Une société dont le capital social s'effrite bloque des possibilités d'adaptation et de positionnement dans l'économie nationale et internationale de certaines de ses régions et communautés locales (Putnam, 1996). Celui-ci fait partie des conditions de développement d'une communauté ou d'une région mais dépend en même temps d'un environnement favorable pour se déployer. Par exemple, la structure du commerce locale et régionale (heures d'ouverture et de

¹² Et se différencie de l'économie informelle qui, elle, regroupe non seulement des activités non légales mais aussi nombre d'activités économiques criminalisées Voir à ce propos Castells, «La filière perverse: l'activité criminelle mondialisée» (1998: 193-234).

fermeture), la structure de l'urbanisme, du système scolaire ou des horaires de travail font partie de cet environnement hostile ou favorable. Ce qui laisse à penser que les décideurs publics peuvent faire beaucoup pour soutenir, au moins indirectement, la création et le maintien du capital social de leurs communautés locales.

Il faut donc examiner **l'économie sociale** (ou les entreprises dites collectives) en relation avec cette famille de dynamiques socio-économiques (économie populaire) et de dynamiques sociales et socio-politiques (capital social et gouvernance locale), ce qui, jusqu'à maintenant a été peu fait parce que les théories du développement ont longtemps sous-estimé: 1) les activités économiques d'un 3e secteur non régi par la recherche du profit mais par la combinaison de la viabilité économique et de l'utilité sociale; 2) l'importance du «local» et de l'ancrage territorial (cas des PME); 3) l'importance de l'encastrement social de l'économie; 4) l'importance des étages de développement des économies (par opposition aux étapes telles qu'articulées traditionnellement en économie autour du trio urbanisation/industrialisation/libremarché).

Bloc II Économie sociale au Nord et au Sud: points de rencontre et différences.

Des communautés locales, des mouvements sociaux, certains États, des agences internationales de l'ONU, des ONGD...résistent et sont à la recherche de nouvelles avenues. Les tendances nouvelles issues de la mondialisation néolibérale sont à l'oeuvre..et fortement: financiarisation et dérégulation de l'économie, montée de l'exclusion et de la précarité, affaiblissement des États...Mais cette mondialisation est-elle la seule possible? Des contre-tendances émergent pour favoriser une autre mondialisation. L'économie sociale et solidaire participent de ces contre-tendances: renouvellement au Nord, émergence au Sud et recomposition de la coopération au développement autour d'enjeux communs au Nord et au Sud. Qui sont les acteurs de ces dynamiques nouvelles et comment opèrent-ils?

2.1.Les enjeux communs: la mondialisation néolibérale et ses séquelles sociales et politiques.

Au Nord comme au Sud, les sociétés se transforment radicalement sur le plan social comme sur le plan économique. Plusieurs analyses convergent pour affirmer 1) un tournant majeur de l'histoire (Castells, 1997 et 1998), 2) la crise d'un modèle de société et de développement et en même temps 3) l'impératif d'agir immédiatement. En effet, on ne peut plus parler pour le Sud d'un processus continu de libération nationale, de pays en voie de développement, et d'une conjoncture favorable à une solidarité internationale «tiers-mondiste» caractérisée par une certaine unité politique de nations «exploitées» par le Nord. On ne peut plus parler pour le Nord de sociétés où l'État social assure un avenir meilleur pour tous et l'économie une garantie d'emploi pour tous. Bref, **l'avenir est redevenu incertain**, aléatoire même. **Au Nord**, les démocraties sont sérieusement mises à l'épreuve par la montée du chômage et de la précarité (Perret, 1995). **Au Sud**, la déstabilisation économique et sociale semble l'emporter sur le développement pour une majorité de pays (Engelhard, 1996). **Interrogation centrale:** quel modèle de société et de développement pour le 21e siècle? Et

à l'intérieur de ce questionnement, quel rôle pour l'économie sociale au Nord comme au Sud?

La mondialisation se nourrit d'ambiguïtés: elle permet sans doute l'élargissement éventuel de la coopération entre nations mais, pour le moment, elle semble plutôt renforcer les inégalités et menacer la démocratie dans un contexte de globalisation de l'exclusion (ILO, 1998). La question sociale refait surface et a tendance à redevenir un enjeu central au Nord (Castel, 1995), tandis qu'au Sud, l'exclusion provoque la déconnexion de plusieurs pays et avec beaucoup de force, notamment en Afrique subsaharienne (Castells, 1998: 89-192). On assiste ainsi à une profonde recomposition du Nord et du Sud, voire même un nouveau Nord et un nouveau Sud, celui des «slums» qui partant de New York ou de Paris passent par Mexico, Sao Paulo, Bombay, Lagos ou Jakarta.

Examinons de plus près ces nouvelles tendances: la mondialisation et son corollaire, la financiarisation de l'économie; la montée généralisée de la précarité et la globalisation de l'exclusion; la transformation du rôle des États et l'introduction de nouveaux acteurs dans le jeu des forces mondiales.

La mondialisation et son corollaire, la financiarisation de l'économie: une mondialisation nourrie d'ambiguïtés.

L'internationalisation des marchés n'est pas nouvelle. En revanche, son ampleur et sa signification l'est. Aujourd'hui, l'internationalisation s'accompagne de la constitution de blocs économiques de grandes régions: Europe, Amériques, Asie du sud-est. Celle-ci est également stimulée par la globalisation financière qu'a permis la levée généralisée des contrôles de mouvements de capitaux¹³. En troisième lieu, elle est soutenue par la

¹³ Depuis, grosso modo, un peu plus d'une décennie. Voir à ce propos M. Aglietta (1995) qui met bien en relief l'inversion presque complète des mécanismes de régulation économique: la finance, auparavant très fortement encadrée par les gouvernements, a été libérée de ces contraintes pour permettre de financer des déficits publics et extérieurs de telle sorte qu'on se retrouve aujourd'hui avec une activité économique à la

déréglementation et la libéralisation des échanges, et amplifiée par les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies des communications. Le résultat est ambigu: les entreprises se focalisent beaucoup plus sur les débouchés extérieurs que sur leur marché intérieur. Leur extraversion est croissante (Boyer et Saillard, 1995); elles se réorganisent en misant sur la sous-traitance, sur le travail à temps partiel, sur l'intensification des changements technologiques et sur des travailleurs moins nombreux mais plus qualifiés, etc. En bout de piste, une interdépendance des marchés nationaux de plus en plus forte.

Dans ce nouveau paysage économique et social, l'emploi et le sous-emploi sont ainsi devenus des questions centrales: la crise de l'emploi a pris le devant de la scène nationale et internationale et avec elle la crise de la cohésion sociale et des politiques sociales. La crise a produit **au Nord** un accroissement des écarts entre le travail qualifié et le travail non-qualifié et un affaiblissement des mesures de protection sociale. Elle a provoqué **au Sud** une forte compétition entre nations faisant d'un côté une minorité de gagnants (surtout en Asie du sud-est) et de l'autre beaucoup de perdants (surtout en Afrique) tout en laissant les États plus démunis que jamais - programmes d'ajustement structurel obligent¹⁴- face aux nouvelles demandes sociales de leurs populations. Ce qui a multiplié le nombre de groupes sociaux, de régions et de pays qui se sont retrouvés plongés dans l'économie informelle devenue le seul pare-choc pour absorber la secousse sociale.

remorque de la finance et des entreprises qui courent des risques accrus lorsqu'elles s'engagent dans le commerce international.

¹⁴ La thérapeutique néolibérale des politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale peut se résumer de la façon suivante: 1) maximiser l'insertion sur le marché mondial; 2) privatiser les entreprises de caractère public; 3) réduire les dépenses sociales (éducation, santé, habitation, etc.).

La montée généralisée de la précarité et la globalisation de l'exclusion : l'avenir redevenu incertain.

L'exclusion dans les sociétés du Nord.

Dans les sociétés du Nord, jusqu'aux années 80, on assumait que le développement était un acquis. On assumait également que l'amélioration de la condition sociale des populations était constitutive d'un processus continu vers le haut. Mais voilà que réapparaît de façon relativement durable des situations sociales apparentées à celles de pays du tiers-monde (l'extrême pauvreté par exemple).

La situation présente ne nous renvoie pas à une simple récession et à un État social uniquement affaibli par la crise des finances publiques. La crise de l'emploi et la crise de l'État-providence qui l'accompagne nous laisse entrevoir une véritable mutation qui affecte aussi bien la culture et notre mode d'organisation sociale que l'économie. Voilà pourquoi en sciences économiques et sociales, plutôt que de pauvreté, il est question aujourd'hui d'exclusion (Touraine, 1993), de disqualification (Paugam, 1995), de désaffiliation (Castel, 1995), de désinsertion (De Gaulejac, 1994), de déchirure sociale (Lipietz, 1996)¹⁵. Bref, après les «trente glorieuses», nous assistons dans les sociétés du Nord à une conjoncture longue de montée de l'exclusion et de la précarité. Qu'est-ce à dire?

En premier lieu, il faut parler de déstabilisation du salariat comme mode principal de régulation économique et sociale. Le modèle du travail à temps plein, régulier et à contrat indéterminé, s'effrite. La désindustrialisation s'installe à demeure: c'est le déclin de l'industrialisation modelé sur les «grandes forteresses ouvrières» dans l'automobile,

¹⁵ Il faut évidemment se garder d'une charge trop forte. Les sociétés du Nord évoluent sur fond de protection sociale. Il est d'abord utile de signifier que l'exclusion est un processus et non un état, puis de distinguer les différentes zones existantes: zone d'intégration, de vulnérabilité, d'assistance, et finalement de désaffiliation (ou d'exclusion) autour de deux axes, le travail et la socialité. Castel dans ses récents travaux amorce une analyse dans ce sens (1995).

l'aluminerie, l'acierie, etc., entraînant, par la même occasion, le refoulement de la classe ouvrière, son déclasserment et une moins grande importance de son syndicalisme. Simultanément, on observe une décroissance de services collectifs de caractère public produits par de grandes institutions hospitalières et de services sociaux au bénéfice d'une certaine sous-traitance (confiée par exemple à des associations). Enfin, la production de certains biens se déplace en direction d'autres régions du pays, du continent ou du monde. Voilà trois vecteurs stratégiques de cette déstabilisation du salariat, laquelle se répercute directement sur l'État, car le salariat forme l'assise principale des prélèvements sociaux par les pouvoirs publics.

En second lieu, cette double crise va affecter directement la production du service public dans les communautés et va entraîner la désorganisation progressive des économies locales, tant dans les centres urbains que dans les régions rurales périphériques, contribuant ainsi à amplifier la spécialisation sociale de l'espace avec ces concentrations plus marquées de problèmes sociaux divers (familles sur l'aide sociale, nouveaux arrivants...). En troisième lieu, les dispositifs traditionnels de socialisation liés à la vie quotidienne que sont la famille, l'école, le réseau de voisinage, le quartier s'en trouvent fortement perturbés.

En d'autres termes, à la faible participation présente dans le modèle salarial et providentialiste de la période 1945-1975 (dans l'organisation du travail comme dans la production de services collectifs étatiques) s'est superposée une autre exclusion sociale. À la première exclusion qui touche des citoyens se situant à l'intérieur de la société salariale (les «in»), s'additionne une seconde qui touche personnes et groupes en situation de désaffiliation (les «out»), d'où l'idée de «société cassée en deux», de société duale: l'exclusion professionnelle par le chômage de longue durée jouxtée à l'isolement social et à l'affaiblissement des conditions d'une citoyenneté active.

Face à ces enchaînements fatals, les porteurs d'une stratégie néolibérale et productiviste ont préféré continuer leur route en accentuant davantage la financiarisation de l'économie, la modernisation technologique, la délocalisation de la production et la réduction du rôle économique et social de l'État, ce qui lui offrait notamment la possibilité de réduire les coûts salariaux directs et indirects. Mais du même coup, cette stratégie a provoqué une contraction de la demande interne et a incité à miser principalement sur l'exportation pour compenser. Désormais, loin de constituer un débouché, les salaires et les dépenses des services collectifs représentaient surtout des coûts. La logique de l'ajustement s'est alors imposée. L'ensemble de ces facteurs et, en particulier, la modernisation technologique contribuent ainsi grandement à induire une croissance incapable de répondre aux nouvelles demandes d'emplois: les nouveaux emplois sont très souvent précaires et les taux de chômage plus élevés. En dernière analyse, cela signifie des coûts sociaux plus importants au moment même où la redistribution et les services collectifs se contractent. C'est le «cercle vicieux» duquel il devient de plus en plus difficile de sortir.

De nouvelles conclusions s'imposent à ce chapitre: quand il est question de développement, nous ne pouvons plus être centrés uniquement sur ce qui se passe dans la grande entreprise (privée et/ou publique) puisqu'une partie de plus en plus significative des tensions de la société se situe plutôt à leur frontière (Maruani et Reynaud, 1993). Certes, d'un côté, le travail demeure une expérience centrale pour une partie importante de la population. Mais, pour une autre partie, l'expérience du non-travail (chômage, travail précaire, etc.) est en passe de devenir tout aussi centrale. Pour les sociétés du Nord, un avenir incertain signifie que l'imaginaire et la réalité d'une mobilité sociale ascendante pour tous sont en panne.

La nouvelle économie sociale (NÉS) et les stratégies qui participent de la même famille de dynamiques (recomposition du capital social, développement local, développement d'une gouvernance locale, etc.), apparaissent très précisément **au point de jonction de ces nouveaux enjeux sociaux**: 1) parce que la NÉS peut contribuer à créer (ou consolider) des

emplois et à démarrer ou relancer l'économie, tout particulièrement les économies locales et régionales; 2) parce que la NÉS peut contribuer au contrôle plus local du développement des territoires; 3) parce que la NÉS peut favoriser le retour en force des collectivités locales dans le redéploiement d'une citoyenneté active. C'est du moins des hypothèses qui mériteraient un approfondissement si on se fonde sur les travaux de recherche exploratoires sur un certain nombre d'expériences canadiennes et européennes (Defourny, Favreau et Laville, 1998) et de travaux préliminaires récents entrepris à partir d'expériences dans des pays du Sud (Develtere, 1998; Salamon et Anheier, 1998; Defourny et al. 1999).

L'exclusion dans les sociétés du Sud et ses rapports avec le Nord.

L'exclusion au Nord comme au Sud participe d'une logique économique et sociale qui leur est commune: une précarité de plus en plus liée à la dualisation de la société et à la mondialisation de certains enjeux tels la crise écologique, les migrations massives d'une région à l'autre dans le monde, le travail des enfants, le risque d'implosion sociale dans les pays «perdants», etc.

Cependant l'exclusion dans les sociétés du tiers-monde diffère en partie. Elle prend évidemment des proportions plus grandes que dans les pays du Nord. Dans le cas de pays du Sud, ce sont des sociétés entières ou des majorités de la population de ces sociétés qui basculent dans l'exclusion. En même temps, il nous faut considérer les différences significatives de contexte institutionnel: faiblesse des États, régimes politiques autoritaires, conflits ethniques, mouvements de repli identitaire, etc.

À ce chapitre, il faut ajouter que les années 80-90 ont vu les **inégalités Nord-Sud** s'approfondir davantage. C'est une décennie perdue pour un grand nombre de pays à cause des transferts vers le Nord. Car le Sud transfère au Nord davantage de flux financiers (au titre de remboursements, capital et intérêts) qu'il ne reçoit d'eux en nouveaux capitaux (Comélieu, 1991: 29). Pire, le poids des PMA, des pays les moins avancés dans le

commerce international -soit une cinquantaine dont les deux tiers sont des pays d'Afrique- ne cesse de régresser de telle sorte que l'exclusion pour de nombreux pays du Sud serait en voie de l'emporter sur la domination¹⁶.

La crise économique a signifié pour le Sud l'augmentation de sa dette extérieure d'une part et d'autre part l'enrichissement, dans le Sud même, d'une minorité qui tire largement son profit de la situation. Il en est résulté que les Etats développeurs ont annulé leurs programmes sociaux déjà si minces parce que le Fonds monétaire international (FMI) a imposé aux gouvernements nationaux de quelques 50 pays du tiers-monde des mesures économiques qui ont hypothéqué dramatiquement l'avenir des couches populaires de ces pays. La composition de ces couches populaires s'en est trouvée profondément changée.

L'économie informelle et le travailleur autonome sont ainsi devenus les nouvelles figures économiques et sociales bien davantage que l'économie des entreprises multinationales et les figures qui leur correspondent: celle du paysan organisé en coopérative ou de l'ouvrier métallurgiste (mines, pétrole, automobile) organisé en syndicat.

La très forte exclusion économique et sociale a aussi favorisé une séparation plus accentuée entre les mouvements sociaux et les institutions politiques provoquant ainsi le retour possible des particularismes, le renouveau des sectes et la rétraction identitaire. À cela s'ajoute le risque des dérives néo-populistes conduisant des gouvernements à passer par dessus leurs propres institutions dans un contexte d'affaiblissement des mécanismes d'intégration et le recul des capacités distributives des Etats.

Le rétrécissement du rôle des États et l'arrivée de nouveaux acteurs dans le jeu des forces mondiales.

¹⁶ «La plus grande peur des pays du tiers-monde n'est plus d'être dominés mais d'être exclus des flux internationaux de la mondialisation», dit G. Salamé (dans *Croissance*, no.399, décembre 1996, p.17 et dans son livre *Appels d'empire*, Fayard, 1996).

Dans les sociétés du **Nord**, l'État est fortement remis en cause car, avec la mondialisation, les réseaux économiques et financiers se sont autonomisés et se sont renforcés considérablement. Jadis seul leader dans la conduite des affaires humaines sur la scène internationale, l'État voit son rôle se rétrécir par le haut, par les élites économiques (et culturelles) qui se constituent en réseaux mondiaux, mais aussi, dans une moindre mesure, par le bas, par des gouvernements locaux, des PME et des ONG qui concluent des accords de coopération indépendamment des États centraux¹⁷.

Jadis agent de stabilisation de l'économie et de renforcement du marché intérieur (développement d'infrastructures routières et portuaires et d'équipements collectifs), l'État est tiré par le mouvement d'extraversion des entreprises vers la stimulation d'une offre plus compétitive sur le marché mondial en offrant du soutien à la formation de la main-d'oeuvre, une augmentation des ressources consacrées à la recherche-développement, etc. En même temps, au plan social, le chômage de longue durée et la montée de la pauvreté exercent de fortes pressions sur l'État-providence et rend caduques les politiques sociales à l'origine conçues pour répondre à des situations temporaires.

Dans les sociétés du **Sud**, c'est l'État développeur qui est fortement remis en cause. Investi de tous les pouvoirs et de toutes les espérances dans les années 60-70 (au lendemain des indépendances en Afrique par exemple), il se voit désinvesti de son rôle par les politiques d'ajustement structurel des grandes organisations économiques internationales qui vont leur arracher leurs derniers moyens d'intervenir. C'est aussi l'existence de classes dirigeantes parasitaires ou d'États rentiers qui bloquent le développement ou ne l'animent pas. À l'intérieur d'un tel ensemble, des groupes, voire même des populations entières, vont être obligés de se créer eux-mêmes leur propre emploi. Par le haut, les grandes institutions

¹⁷ D'autant plus que l'aide publique des États centraux est notablement à la baisse.

internationales et les groupes financiers et, par le bas, le secteur informel, l'économie populaire et les réseaux de petites et moyennes entreprises viennent donc modifier substantiellement les rapports entre l'État et la société.

La mondialisation actuelle est-elle la seule possibilité?

Mais la mondialisation présente, celle où les grandes organisations économiques issues de l'accord de Bretton-Wood de 1944 (Banque mondiale, FMI et plus récemment l'OMC qui remplace le GATT) préconisent et encouragent systématiquement la quasi exclusive régulation par le marché, est-elle la seule possible?¹⁸. Il existe, à notre avis, des contre-tendances: 1) en premier lieu, la montée d'une société civile mondiale et la multiplication des ONG; 2) l'émergence d'entreprises citoyennes¹⁹; 3) des courants politiques nouveaux valorisant le partage du travail, le développement d'une économie solidaire, de nouvelles formes de coopération internationale, etc.; 4) les exigences de démocratisation mis de l'avant par les mouvements sociaux tels la participation des travailleurs à la gestion des entreprises et l'engagement des usagers dans les services collectifs, le contrôle des populations locales sur leur territoire, la mobilisation pour la protection de l'environnement, etc.; 5) et finalement, l'exploration de nouveaux chantiers et de nouvelles stratégies dans la mouvance de l'économie sociale et du développement local.

Voilà ce qui constitue les assises, encore fragiles mais bien réelles, d'«alternatives» à la régulation par le seul marché. Dans cette foulée, de plus en plus de travaux (Demazière, 1996; Groupe de Lisbonne, 1995) mettent en relief que la face cachée de la mondialisation, sa contre-partie en quelque sorte, c'est la **remontée du local** c'est-à-dire des solidarités territoriales, des entreprises et des services locaux de proximité en tant que dispositifs de

¹⁸ Sachs, I. (1996), «La mondialisation présente n'est pas la seule possible», *Alternatives économiques*, juin, p.32-33.

¹⁹ Particulièrement du côté des PME qui voient l'importance de leur enracinement sur des territoires comme condition de leur réussite ou de leur redéploiement.

développement ou de revitalisation, en tant que formes d'intervention porteuses d'une nouvelle universalité. Car il faut bien une petite communauté pour affronter la grande (même si on peut craindre que, dans certaines conditions, ce «local» se transforme en repli identitaire)²⁰. Un certain nombre de travaux signalent également le renouvellement de l'État par les partenariats développés avec la société civile (Reilly et al. 1995, par exemple, pour l'Amérique latine).

En d'autres termes, Il ne suffit pas de parer au plus pressé, il faut aussi préparer l'avenir. Bien que timidement pour le moment, un nouveau contrat social mondial émerge progressivement. Il fait bonne part **au local** tout en réactualisant la notion d'**économie sociale**, celle d'**intérêt général** et la nécessité de nouvelles formes de maîtrise des activités économiques et financières.

2.2. Un 3e pôle de développement.

D'abord sur le terrain économique, plusieurs études, dont les plus récentes de Salamon et Anheier (1996 et 1998), démontrent bien la force montante de l'associatif au Nord comme au Sud²¹: près de 12 millions d'emplois (dans sept des 12 pays où leur étude a cours), près de 5% du PIB, une présence hégémonique (à 75%) dans quatre secteurs névralgiques soit l'éducation, la santé et les services sociaux, la culture et les loisirs et 13% des nouveaux emplois de la décennie 80. D'entrée de jeu, à l'encontre de l'opinion courante sur leur manque de capacité propre, l'étude signale que leurs sources de revenus proviennent à 47% de la vente des biens et de services qu'elles produisent, à 43% d'un soutien des pouvoirs publics et à 10% d'une aide du secteur privé.

²⁰ «Pas de marin sans port d'attache» (Roustang, Lavielle et alii, 1996). Ces auteurs plaident avec raison pour la reconnaissance du caractère pluriel de l'économie. Ils plaident également pour une économie non seulement plus ouverte sur le monde mais pour une économie des territoires.

²¹ Notons ici au passage que leurs études n'assument pas les coopératives et la majorité des mutuelles, la théorisation du «non profit sector» ne les incluant pas.

Plus largement, il faut prendre acte de l'existence de près de 500,000 organisations non gouvernementales (ONG) dans le monde dont plus de 50,000 sont déjà constituées en réseau et reliées entre elles par Internet (le réseau de l'Association for progressive Communications ou réseau APC²²), ce qui leur permet d'avoir à leur disposition des banques de données, les "infos" d'une agence de presse alternative et des forums thématiques de discussion.

Ensuite, sur le terrain politique, plusieurs travaux récents sur l'Amérique latine démontrent bien l'effet non anticipé d'une relance de nombreuses ONG par une visée stratégique de développement d'«entreprises à finalité sociale». En relation avec cette évolution, de véritables partenariats naissent entre ces ONG, des gouvernements locaux et des mouvements populaires (Reilly, 1995; Gonzalez et Hidalgo, 1995). Les travaux de Jacob et Delville (1994) ou ceux d'Assogba (1991) pour l'Afrique paysanne et urbaine vont dans la même direction en constatant que les associations africaines abandonnent de plus en plus leurs «stratégies de la dérobade» au bénéfice de formes diverses de coopération avec des États et des ONG.

Il y a plus: les dirigeants des mouvements (coopératifs, de femmes, associatifs, etc.) travaillent de plus en plus au regroupement des communautés locales en fédérations, tentent d'opérer des jonctions à l'échelle nationale, font émerger des réseaux nationaux d'ONG et développent des mises en commun et des concertations avec des organismes de coopération internationale (OCI) des pays du Nord, lesquelles se répercutent de plus en plus jusqu'à l'ONU. L'influence internationale des ONG se fait particulièrement sentir depuis cinq ans

22. Pour en savoir plus long, voir leur site internet à l'adresse suivante: <http://www.apc.org>

autour des grandes conférences des Nations Unies²³ (Bessis, 1997: 659-675; Chesneaux, 1993). L'état actuel des forces et des mobilisations en cours autour du «local» ne peut donc être sous-estimé ni sur le plan politique, ni sur le plan économique²⁴.

La dynamique associative : l'expérience de l'Amérique latine.

En Amérique latine, il n'y a pas si longtemps, parler de transformation sociale nous conduisait quasi-irrémédiablement à débattre de la révolution et des libertés bourgeoises mises en opposition avec les libertés dites réelles comme le campait si distinctement la tradition léniniste longtemps dominante au sein des divers mouvements. Vieille combinaison d'usage: analyse dite scientifique prenant sa source dans le marxisme-léninisme et stratégie essentiellement militaire couplée à l'héroïsme moral. Aujourd'hui, à l'heure du socialisme introuvable, ce sont plutôt les thèmes de la démocratie, de l'économie solidaire, du développement communautaire (local), de la gouvernance locale, du capital social et de l'«empowerment» qui sont devenus des thèmes de prédilection et, pour les mouvements sociaux, l'associatif en tête, des enjeux centraux (Wilson dans Demazière, 1996: 259-273; Sanyal, 1994).

En Amérique latine, face à l'ampleur du processus d'exclusion en cours, les mouvements sociaux vivent une période de mutation profonde: dans nombre de ces pays, les années 70 avaient vu la montée d'un solide mouvement urbain-populaire, ouvrier et paysan, les trois souvent unis autour d'un projet socialiste commun. La conjoncture des années 80 a plutôt provoqué une fragmentation de ces mouvements. Cependant, les années 90 ont introduit de

²³. Les grandes conférences sur *L'environnement et le développement* à Rio en 1992, sur *La population et le développement* au Caire en 1994, sur *La condition des femmes* à Pékin en 1995, sur *La question sociale* à Copenhague la même année et sur *L'urbanisation* à Istanbul en 1996.

²⁴ Pour un tour d'horizon rapide de leur présence à l'échelle de la planète voir un récent numéro de la revue *Croissance* sur ce thème (numéro 431, novembre 1999). Thèmes abordés: économie alternative; commerce équitable; environnement; tourisme durable; sécurité alimentaire; épargne solidaire, défense de l'enfance, réseaux solidaires.

nouveaux acteurs sociaux, notamment les femmes et les jeunes, nouveaux acteurs qui se sont employés à formuler des stratégies concrètes de survie, voire de développement.

Cette conjoncture des années 80-90 a mis en évidence des luttes sociales pour la démocratie, luttes qui ont favorisé l'essoufflement et le recul d'un certain nombre de régimes autoritaires et de dictatures militaires²⁵. Elle a également fait apparaître un militantisme économique et le déploiement d'un important réseau d'initiatives d'économie solidaire dans certains pays (Ortiz et Munoz, 1998). Si les années 70 ont fourni un certain éclairage sur les inégalités Nord-Sud à partir de la théorie de la dépendance, les années 80-90 vont contribuer pour leur part à la relance de la démocratie et à sa réinterprétation. Dans cette perspective, les mouvements sociaux et tout particulièrement le mouvement populaire des bidonvilles, paraissent pouvoir se renforcer et prendre l'initiative, soutenus en cela par des ONG et par des Églises devenues un peu malgré elles des forces d'opposition²⁶.

Dans de nombreux pays du Sud, les mouvements associatifs locaux dans les bidonvilles tendent en effet à prendre le devant de la scène sociale et politique. Ils sont également de plus en plus actifs sur le terrain économique. D'où les notions d'*économie populaire* et d'*économie solidaire* liées à celle de *développement communautaire* et de *démocratie locale*.

L'examen du pôle associatif de développement en Amérique latine.

25. "La démocratie n'est plus considérée comme un produit exotique en provenance de l'Europe" disait à juste titre le directeur de recherche d'une importante ONG nationale au Pérou (DESCO) lors du congrès de l'Association internationale des écoles de service social (AIESS) tenu à Lima en 1990.

26. Selon Gustavo Gutierrez, théologien péruvien, les communautés de base et la théologie de la libération sont plus fortes aujourd'hui qu'en 1970, bien que leurs difficultés au sein de l'Église soient plus grandes qu'à cette époque. Les communautés de base sont de véritables pépinières pour le mouvement associatif: 80 000 au Brésil, 55,000 au Mexique, etc. (Castadena, 1993).

Faire l'examen du pôle associatif de développement au Sud, c'est d'abord parler d'aménagement des bidonvilles, de développement d'une économie populaire et solidaire²⁷, souvent à partir d'un secteur informel (soutenu par le micro-crédit et la micro-finance) et de développement durable (recyclage de déchets urbains...).

Faire l'examen de ce pôle associatif au Sud, c'est aussi parler d'une économie sociale et solidaire émergente qui doit beaucoup aux ONG dits de développement (pour les différencier des ONG d'urgence ou d'aide humanitaire). C'est l'aiguillon qui l'alimente. Pour cela il faut rappeler ce qui caractérise l'essentiel du travail des ces ONG. À partir des années 60 en Asie, du début des années 70 en Amérique latine et du début des années 80 en Afrique, le travail des ONG de développement et la solidarité internationale qui l'accompagne font un bond qualitatif important: ce travail est désormais associé surtout à des projets initiés directement dans des communautés locales, et non plus à des initiatives venues d'en haut, c'est-à-dire gouvernementales (Assogba, 1991 et Favreau/Fréchette, 1991).

En règle générale, si on se base par exemple sur l'expérience latino-américaine, ces ONG sont composées de professionnels issus des classes moyennes urbaines (des animateurs communautaires, des architectes, des sociologues, des vétérinaires et des agronomes, des enseignants et des éducateurs populaires, etc.) travaillant en association avec des organisations locales de paysans, de travailleurs ou d'habitants des bidonvilles.

Au fil du temps, ces ONG sont devenus des lieux privilégiés de pratiques de développement local de type associatif et d'économie solidaire, ce qui signifie, grosso modo, un travail autour de trois axes:

²⁷ Rappelons ici que l'économie populaire englobe plus d'initiatives que l'économie solidaire dans ce sens qu'elle regroupe à la fois des entreprises privées et des entreprises collectives.

- 1) une intervention de soutien à des micro-projets à l'intérieur de communautés locales motivées par le changement de leurs conditions de vie sur le plan de l'emploi, de la santé, du logement, de l'éducation;
- 2) la défense de droits sociaux de catégories particulièrement bafouées de la population, notamment des paysans dans les campagnes et des habitants dans les bidonvilles, par l'organisation de comités de quartier autour de questions vitales comme l'accès à l'eau et à l'électricité de même qu'à de l'équipement collectif en matière de santé et d'éducation;
- 3) la mise en oeuvre de démarches de développement économique et social, local et intégré, permettant l'auto-organisation de collectivités locales autour de priorités qui génèrent des projets coopératifs et associatifs à volets multiples où se croise la résolution de problèmes d'emploi, d'aménagement du territoire, de santé communautaire, d'alphabétisation des adultes et de mise sur pied de centres d'éducation et de centres communautaires.

Ces ONG sont souvent des organismes de coopération internationale (OCI), c'est-à-dire des ONG de pays du Nord travaillant avec leurs semblables au Sud car les ONG de ces pays se sont de plus en plus multipliées dans les trois dernières décennies. Brièvement, on peut dire que les ONG s'engagent dans deux types de projets (Boucher, 1986; Sanchez, 1994): d'une part des projets d'animation de populations locales défavorisées avec la participation directe de ces communautés et le développement d'un partenariat qui comprend le soutien financier, l'association avec des organismes du milieu, les jumelages Nord-Sud d'associations, de coopératives, d'écoles, de mouvements ou de municipalités; d'autre part des projets d'accompagnement, c'est-à-dire, la mise à contribution d'une expertise spécifique (agents de développement, économistes, agronomes, etc.).

Avec les années 90, plusieurs rencontres internationales ont donné la mesure d'un élan nouveau que prend ce travail de développement qui cherche à augmenter son impact en modifiant ses échelles d'intervention. Mentionnons quatre de celles-ci:

1) la Conférence internationale de Lima de juillet 1997: l'événement a réuni plus de 200 personnes (principalement d'ONG et d'associations) provenant de trente-deux (32) pays autour de deux objectifs: a) définir le concept d'économie solidaire et sa viabilité à l'approche du prochain millénaire; b) établir les possibilités pour des échanges internationaux Nord-Sud (voir la déclaration de Lima en annexe).

2) La Conférence internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud tenue à Ostende quelques mois plus tôt (mars 1997): elle réunissait plus de 400 personnes d'une trentaine de pays et abondait dans le même sens (le livre Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999 est issu de cette conférence).

3) La naissance en 1997 de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire suite à un appel signé par 1417 personnes de 100 pays (Alliance, 1997).

4) La déclaration de Salvador de Bahia en 1996 portant sur la ville et l'habitat (Groupe de Salvador, 1996).

Par delà les déclarations officielles de ces rencontres internationales, l'on trouve généralement dans ces espaces de débat deux perspectives qui se croisent:

1) celle d'ONGD qui savent que des milliers de petits projets ici et là ne constitueront jamais à eux seuls un développement durable et structurant à une certaine échelle (nationale notamment). Bon nombre ont également opéré, par l'expérience, une remise en question de l'orientation qui les rendait imperméables à l'institutionnalisation de leurs pratiques et projets. À la limite ils étaient anti-institutionnels, anti-étatiques et anti-entreprises. Aujourd'hui, ces ONGD recherchent les conditions pour que les innovations locales dont ils sont les porteurs puissent se diffuser, ce qui implique de revoir leurs rapports aux institutions, à l'État et à l'entreprise.

2) celle d'États et d'organisations internationales qui découvrent la «loi de la proximité» pour rejoindre des populations en difficulté, la démarche partenariale pour travailler un milieu de façon structurante, participative et dans la durée.

Ici s'impose des recherches qui travailleront l'axe des rapports micro-mezzo-macro: quels sont les obstacles qui empêchent les innovations locales de changer d'échelle? Quelles sont, au contraire, les conditions facilitantes de diffusion et de reproduction?

Bloc III Économie sociale et recherche.

Deux directions de recherche sur des initiatives du troisième pôle de développement (ou troisième secteur) se côtoient dans l'étude de ce phénomène présent à des degrés divers dans les sociétés du Nord comme du Sud: l'approche «non profit sector» d'origine et de culture anglophone et l'approche «économie sociale» d'origine et de culture francophone. Quelles sont les convergences et différences, avantages et inconvénients des deux approches? Et surtout quels sont les principaux enjeux et chantiers de recherche en économie sociale? Huit créneaux de recherche viendront illustrer ce qui peut être étudié en économie sociale, secteur encore très mal connu des chercheurs en sciences sociales, des praticiens du développement et des décideurs publics.

3.1. Les principales directions de recherche en économie sociale.

Deux courants marquent actuellement la scène internationale en matière de recherche sur le 3^e secteur. La première direction de recherche est celle du courant Hopkins (Salamon et Anheir, 1996; Archambault, 1996) de Washington qui, depuis une dizaine d'années s'attache surtout à **mesurer la présence et l'importance (poids économique)**, aux côtés de l'État et du marché, d'un autre secteur, **le secteur «non profit»** tant dans les pays du Nord que du Sud: estimation et évaluation du nombre d'entreprises (associatives), du nombre d'emplois, du nombre de membres et de bénéficiaires; évaluation de la structure de financement, de la valeur imputable au bénévolat, etc. Courant anglo-saxon mais plus précisément américain, il dispose, à l'échelle internationale, d'un tremplin majeur, d'une association montante, l'«International Society for the Third Sector»(ISTR) et des entrées dans certaines institutions internationales (Banque mondiale, FMI, etc.).

La seconde direction de recherche est celle du courant que l'on appellera «Économie sociale» (CIRIEC international, RECMA, CRISES, CIRIEC-Canada et Économie et solidarités, etc.) qui, depuis une dizaine d'années, s'applique surtout à **évaluer celle-ci**, en prenant en compte d'autres composantes que les associations soit les coopératives et les mutuelles, en les mettant en perspective comme partie des **réponses à la crise économique (emploi...) et à l'affaiblissement des États**, au Nord (Defourny, Favreau et Laville, 1998; Laville, 1994) comme au Sud (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Courant à l'origine francophone et latin, il dispose de relais au plan international (le CIRIEC international par exemple) mais n'est pas constitué en tant qu'association de chercheurs à cette échelle. Il a des entrées dans certaines institutions internationales (le BIT et différents réseaux internationaux d'ONG de développement)²⁸.

²⁸ Le lancement de plusieurs nouvelles revues scientifiques internationales et la restructuration de revues existantes pour mieux couvrir ce champ constituent des indices, parmi d'autres, du développement des recherches dans ce domaine tant du côté anglo-saxon que francophone. Dans le monde francophone, on peut évoquer le nouveau dynamisme de la *Revue des Études Coopératives, Mutualistes et Associatives*, la RECMA (anciennement Revue des Études Coopératives, Paris) et de la revue canadienne *Économie et Solidarités*

Au plan analytique, le courant du «non profit sector» offre certains avantages :

1) le critère de détermination des entreprises sans but lucratif qui se formalise autour d'un statut organisationnel différent de celui des entreprises privées ou publiques (règles d'incorporation et règles de fonctionnement démocratique,) rejoint l'approche du courant institutionnel de l'économie sociale (Vienney, 1994).

2) Le critère d'indépendance par rapport au marché et à l'État est convergent avec l'ensemble des approches de l'économie sociale.

3) Le critère d'adhésion volontaire et de participation bénévole dans les instances de direction de ces entreprises est similaire dans le courant «non profit sector» comme dans celui de l'économie sociale.

Mais il affiche aussi quelques lacunes :

1) il prend en compte le rapport du secteur «non-profit» avec le marché et l'État mais sous-estime son encastrement social, c'est-à-dire son rapport aux communautés, à ses réseaux informels et formels, à son «capital social» et à son économie locale (Evers, 1998). Par là il sous-estime de nombreuses initiatives de caractère émergent dont il faut étudier les conditions de démarrage, de soutien et de développement.

2) il centre son intérêt sur le rôle de prestataire de services de ces entreprises et organisations (réponse à des besoins sociaux non satisfaits) au détriment d'autres rôles: a) au niveau micro, sa contribution de socialisation, de projet collectif, d'école de démocratie, bref de cohésion sociale, d'anticipation, de prévention et de développement des communautés et des régions en difficultés; b) au niveau macro, sa participation à l'élaboration d'un nouveau contrat social en tant que 3e pôle de développement économique et social.

(anciennement Coopératives et Développement). Dans le monde anglo-saxon, la création de la revue *Voluntas* en 1990 et le nouveau souffle de la revue *Non-profit and Voluntary Sector Quarterly* (anciennement *Journal of Voluntary Action Research*) en sont sans doute les meilleurs exemples.

3) il exclue pratiquement toute la composante «coopératives» et ne tient compte que de certaines mutuelles. Or on ne voit pas très bien les raisons de l'exclusion des coopératives et des mutuelles. Elles sont toutes, aussi constitutivement que les associations, porteuses de finalités et de modalités d'organisation les inscrivant dans une logique d'intérêt général.

Au plan analytique, le courant «Économie sociale», auquel nous participons pour l'essentiel, présente certains avantages:

1) Le courant «économie sociale» cherche à rendre compte du processus démocratique interne des organisations, caractéristique centrale de ces entreprises et à rendre compte de l'apport de ces entreprises et organisations dans la démocratisation économique des sociétés. Ce qui en constitue un de ses centres de gravité.

2) Le courant «économie sociale» réfère à trois grandes familles d'organisations (plutôt qu'à une seule) soit les mutuelles, les coopératives et les associations. En plus il ne veut pas s'en tenir, généralement parlant, aux cadres juridiques d'opération de ces organisations, prenant en compte tout autant les «entreprises sociales» émergentes (Defourny, 1994; travaux du réseau EMES) ou «entreprises communautaires» que les initiatives de développement économique communautaire (le «community development») (Vidal, 1992) ou les services de proximité (Laville, 1992), ce qu'on nomme aujourd'hui de plus en plus comme étant une nouvelle économie sociale (NÉS) (CIRIEC-Espagne, 1997).

3) Le courant «économie sociale» dispose, particulièrement en Europe mais aussi en Amérique du Nord (notamment au Québec), d'une longue trajectoire historique, ses premières initiatives structurantes remontant aussi loin qu'au début de la révolution industrielle (Gueslin, 1998).

4) Le courant «économie sociale» dispose d'une trajectoire qui lui donne une perspective internationale progressiste à partir d'une reconnaissance au sein de différentes commissions de l'Union européenne ou de certaines composantes importantes de l'ONU

comme le Bureau international du travail (notamment le programme STEP issu de la Conférence de Copenhague de 1996).

5) Le courant «économie sociale» affiche aussi une forte orientation de changement social et sociopolitique parce qu'il est lié, **en aval**, à la réflexion sur les mouvements sociaux (mouvement syndical, mouvement associatif des jeunes, des femmes et des écologistes depuis plusieurs décennies) et, **en amont**, à la réflexion des porteurs de ces projets qui refusent le capitalisme et le néolibéralisme comme seule voie de développement (influence du christianisme social et du socialisme).

Cependant le courant «économie sociale» pose néanmoins quelques problèmes notamment celui de présenter la coopérative comme modèle principal de référence au plan organisationnel (Vienney, 1994), d'où la difficulté à saisir la distinction entre l'«entreprise sociale» et l'«entreprise collective» par exemple ou la dynamique spécifique des nouvelles coopératives (de type coopérative sociale à l'italienne ou coopératives de solidarité à la québécoise ou la place à accorder aux fondations, notamment dans les pays du Sud).

Signalons par ailleurs que l'économie sociale a aussi historiquement été l'objet d'incompréhensions ou de désaccords de certaines composantes des mouvements sociaux. Ce qui provient en partie d'une méconnaissance de son positionnement social: **les initiatives de l'économie sociale** ont donné naissance à un ensemble d'organisations et d'entreprises **historiquement et fondamentalement issues du mouvement ouvrier** au même titre que les syndicats ou les formations politiques de gauche. C'est la tradition communiste qui l'a sous-estimé, puis rejeté. Ces organisations ont toutes les qualités et les défauts, les avantages et les inconvénients dont ces mouvements sont porteurs. Et elles sont aussi **plurielles** que ces mouvements dans ces **fondements** (plusieurs formes et orientations du syndicalisme, plusieurs types d'organisations et d'entreprises, plusieurs partis et mouvements de gauche), **la plupart des tendances** y ayant participé avec plus ou moins de force et d'intérêt selon les pays et les périodes.

Au bilan, ces deux courants, celui du «Non profit sector» et celui de l'«Économie sociale» contribuent à leur manière à sortir ce 3e pôle de l'économie de la marginalité tant dans la place qu'il lui est accordé dans l'espace public qu'en matière de recherche. À cet effet il convient de ne pas trop les opposer car ils permettent tous deux, souvent de façon complémentaire, d'examiner le potentiel de ce 3e secteur dans des sociétés où la crise du fordisme et du providentialisme des pays développés du Nord, l'effondrement au Sud du modèle développementiste et à l'Est l'effondrement du modèle étatique «mur-à-mur» de la planification centralisatrice sont autant de raisons d'examiner le développement en sortant du schéma bipolaire de développement État/marché.

3.2. Les principaux chantiers et enjeux de recherche en économie sociale aujourd'hui.

Les organisations de l'économie sociale au Sud : la diversité.

Il convient tout d'abord de souligner le fait que les organisations d'économie sociale du Sud ne s'auto-définissent pas nécessairement comme faisant partie de l'économie sociale, même si elles respectent les principes de cette dernière. Les termes employés pour désigner les diverses formes adoptées par ces organisations ou le secteur qu'elles constituent sont multiples: économie sociale, économie populaire, économie solidaire, etc. L'économie sociale doit d'abord être entendue comme un processus de mobilisation, puis comme processus organisationnel. Les organisations qu'elle génère revêtent certes des formes diverses, mais la logique à l'œuvre est commune à toutes ces formes: quel que soit le continent, quelle que soit la culture, quelle que soit la dénomination adoptée, c'est d'abord une réponse à des besoins sociaux (par rapport au rendement d'un capital), une production de biens ou de services mettant activement à contribution des populations locales (ou des segments de ces populations) et une construction de nouvelles régulations sociales.

L'une des principales caractéristiques des organisations d'économie sociale dans les pays du Sud est précisément leur grande diversité. Elles voient le jour dans tous les secteurs, aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural, sous des formes très variables car souvent directement issues de pratiques traditionnelles. Elles se situent aussi bien dans le secteur dit formel que dans le secteur dit informel. Leurs activités, marchandes ou non-marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe spécifique, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc.

Les organisations d'économie sociale se développent dans des domaines très divers, qui correspondent à autant de défis majeurs dans les pays du Sud : l'emploi (*talleres de producción* en Amérique latine, syndicats d'artisans en Haïti ou en Afrique de l'Ouest,...), l'agriculture (groupements villageois en Afrique occidentale, coopératives de producteurs, syndicats de paysans en Afrique,...), la commercialisation des produits et intrants agricoles (greniers villageois et banques de céréales en Afrique, magasins d'intrants,...), l'artisanat (associations artisanales féminines en Inde, groupements d'artisans en Afrique et en Amérique latine,...), l'épargne et le crédit (tontines en Afrique et en Asie, coopératives d'épargne-crédit et caisses villageoises d'épargne-crédit en Afrique francophone, *credit unions* dans les pays anglophones, systèmes de crédit solidaire de type *Grameen Bank* en Asie, en Afrique et en Amérique latine), la santé (cases de santé et mutuelles de santé en Afrique, coopératives de santé en Amérique latine,...), la protection de l'environnement (associations de reboisement, groupes de lutte contre l'érosion dans le Sahel et en Asie,...), l'habitat (associations et coopératives d'auto-construction en Amérique latine, associations de quartiers en Afrique,...), etc.

Contrairement aux coopératives étatiques développées dans les années 50, 60 et 70, les organisations d'économie sociale sont généralement **des initiatives de la société civile** qui

au départ sont de petite taille. Elles sont souvent relativement homogènes, du point de vue de la situation socio-économique de leurs membres. Elles répondent à un besoin ressenti par les membres (production, financement, logement, éducation et formation, soins de santé primaires, alimentation, etc.). Le rythme de développement des activités ainsi que le mode d'organisation, de fonctionnement interne, de contrôle s'adaptent bien aux réalités locales, ce qui confère à ces organisations une assez grande flexibilité et une relative stabilité. La mobilisation sociale des acteurs (dans les demandes et les pratiques des populations) qui accompagne généralement les organisations d'économie sociale rend leur avenir moins aléatoire et peut faire d'elles des instruments de développement durable.

Les pratiques actuelles des populations engagées dans des initiatives d'économie sociale représentent donc un enjeu important, tant dans le contexte actuel que pour l'avenir des pays en développement. **Ces pratiques sont cependant encore très mal appréhendées.**

L'économie sociale dans les pays du Sud : un secteur mal connu.

Bien que présentes dans les pays du Sud depuis plusieurs décennies, les organisations d'économie sociale sont encore mal connues. Outre le fait qu'il s'agit d'un secteur encore peu connu et de faible visibilité, les activités d'économie sociale s'effectuent souvent sur une petite échelle et de façon très morcelée, ce qui rend plus difficile l'évaluation de leurs effets structurants sur un milieu.

D'autre part, malgré leur pertinence -voire leur importance- économique, sociale et politique, **ces organisations n'ont pas encore fait l'objet de travaux de recherche de grande envergure** pour permettre, par delà les difficultés qu'elles rencontrent, d'évaluer tout le potentiel qu'elles recèlent. Certes, ici et là, des recherches ont été menées; mais les résultats de ces évaluations restent fragmentaires et controversés. C'est pourquoi il importerait de mieux connaître l'économie sociale, afin d'en apprécier tant les potentialités

que les limites dans le cadre du développement économique et social des pays du Sud. Par ailleurs, l'économie sociale fait trop souvent l'objet de discours normatifs ; d'où la nécessité de prendre du recul pour mieux comprendre ses potentialités, mais aussi ses limites. En effet, l'économie sociale ne peut pas être considérée comme la panacée, et ses liens avec le service public (municipalités, gouvernements centraux, institutions internationales) doivent être examinés avec précision. Elle joue certes un rôle important de catalyseur et d'instrument de développement endogène durable, mais elle n'est pas exempte pour autant de tensions internes (forces centripètes versus forces centrifuges, intervention sectorielle versus intervention transversale, etc.), et externes (avec les deux autres grands pôles, le pôle marchand et le pôle public) - qu'il importe d'étudier également afin de pouvoir y remédier.

L'élaboration d'une analyse plus fine des organisations d'économie sociale - une analyse qui permette une meilleure compréhension de leurs potentialités et de leurs difficultés – débouche sur **plusieurs interrogations fondamentales**: quelles sont les fonctions économiques et sociales des organisations d'économie sociale ? Quel est leur poids économique et politique ? Quel est leur niveau de structuration et d'organisation interne ? Quels sont les enjeux d'une diversification des activités et d'une complémentarité entre les initiatives ? Quels sont les modes de financement et les logiques d'investissement de ces organisations ? Quels sont les rapports entre les différents acteurs ? Quel est le rôle des pouvoirs publics, mais aussi des organismes bilatéraux et multilatéraux, dans le soutien au développement de l'économie sociale?...

Les grands enjeux de l'économie sociale et les contenus de recherche étudiés et ceux qui le sont peu.

L'économie informelle est-elle un creuset pour une économie sociale? Le développement local «par le bas» a-t-il atteint ses limites? L'ancienne économie sociale (l'économie sociale fortement instituée) et l'économie sociale émergente savent-elles établir des passerelles entre elles? La coopération internationale est-elle en train de se renouveler? Les pouvoirs

publics et ces initiatives d'économie sociale ont-ils un terrain commun de rencontre? Un partenariat État/société civile est-il possible et à quelles conditions? Les mouvements sociaux démontrent-ils une certaine capacité à générer des formes nouvelles de militantisme économique et d'interaction féconde avec l'État pour le développement de ce type d'activités économiques? Voilà quelques questions/enjeux transversaux sur lesquels de nouvelles politiques sociales pourraient s'appuyer pour être plus concluantes. Ce qui suppose d'ouvrir des chantiers concrets de recherche dans ce domaine au cours des prochaines années.

Si on analyse l'ancienne économie sociale, il convient de s'interroger sur le risque de **banalisation** -et la dérive dans certains cas- dans un contexte de forte concurrence sur le marché (la privatisation des mutuelles par exemple)²⁹. Si on procède à l'examen de la nouvelle économie sociale (NÉS), il convient alors de s'interroger sur le risque de **l'instrumentalisation** (effets de substitution par rapport au service public, sous-traitance à bon marché, etc.) de cette NÉS dans le contexte d'interfaces de plus en plus prononcés avec les pouvoirs publics.

Questionnant les liens de l'ancienne économie sociale aux communautés locales, quelques travaux ont amorcé l'évaluation de son apport: par le biais des bilans sociaux («commandites») de ces entreprises, de leur inscription dans le développement local, etc.. Prenant pour acquis que la NÉS au Nord évolue dans le sillage des mouvements sociaux (en amont et en aval), plusieurs travaux ont également mis en relief l'apport des mouvements associatif (communautaire) et syndical mais peu sur l'apport du mouvement des femmes et pas du tout sur celui du mouvement écologique. Plusieurs travaux montrent également la

²⁹ Voir à ce propos les conclusions d'une étude d'une compagnie suisse de réassurances (étude Sigma) parues dans le journal *Le Devoir* du 21/10/99, p.B1 dont l'intitulé est *Quel avenir pour les mutuelles?*. Il est fait état que celles-ci avaient jusqu'à récemment 40% du marché mondial de l'assurance mais qu'elles se démutualisent présentement pour faire face à la concurrence. Toutefois l'Allemagne et la France préfèrent grandir ou fusionner entre elles d'autant que la loi, en France par exemple, interdit le transferts d'actifs d'une société mutuelle à une société de de capital-actions. Les mutuelles dans les pays du Sud se positionnent différemment aussi car elles émergent au sein d'un véritable mouvement, notamment en Afrique (Atim, 1999).

capacité des initiatives de la NÉS à être des têtes chercheuses, à anticiper et repérer de nouveaux besoins sociaux et à tenter de restaurer du lien social mais aussi leurs difficultés: fragilité économique; faiblesse de la culture entrepreneuriale; absence des formes juridiques et fiscales appropriées; compartimentation des problèmes dans les interfaces avec le service public, etc.

Les apports de chercheurs québécois³⁰ surtout mais aussi canadiens (notamment du *Center for the study of Co-operatives*, Fairbain, 1993) sont intéressants sous plusieurs aspects: 1) utilisation de la théorie de la régulation et de la théorie des mouvements sociaux lesquels permettent de camper l'économie sociale toute à la fois dans le fordisme et dans sa crise, notamment en mettant en relief la transformation des rapports entre l'«économique» et le «social» (Favreau et Lévesque, 1996); 2) travail sur les passerelles existantes entre ancienne et NÉS (Lévesque et Malo, 1997 dans les cadres du CRISES); 3) travail sur les services de proximité et les entreprises d'économie sociale dans le secteur de la santé et du bien-être (Lévesque et Vaillancourt, 1998 dans les cadres du CRISES et du LAREPPS, Fréchette dans les cadres du GÉRIS); 4) travail sur les liens entre économie sociale, développement local et emploi (Favreau, 1989 et 1991, 1996 et 1998; Lévesque et Mendell, 1998 dans les cadres du CRISES et de la CRDC); 5) travail sur les liens entre économie sociale et question sociale (Assogba, Boucher, Favreau, Fréchette et Tremblay de 1996 à 1999 dans le cadre de la CRDC; et enfin 6) travail sur les liens entre économie sociale et modèle de développement (Bourque et Lévesque, 1999 dans les cadres du CRISES). Cependant la plupart de ces questions demeurent relativement peu approfondies... lorsqu'il s'agit de l'économie sociale dans les pays du Sud. Il convient donc ici d'illustrer les créneaux de recherche favorisant un approfondissement de l'étude de l'économie sociale au Sud.

³⁰ Ces chercheurs se retrouvent souvent en interaction à l'intérieur principalement du réseau de l'Université du Québec notamment l'UQAM, l'UQAH, l'UQAR et l'UQAC, et dans le cadre de centres, laboratoires ou chaires de recherche (CRISES pour sept universités, GÉRIS et CRDC pour l'UQAH, LAREPPS pour l'UQAM). Voir les adresses de leur site respectif sur le Web à la fin du présent texte.

Des questions à étudier : huit créneaux³¹.

Il serait évidemment illusoire de vouloir traiter de tout mais, à notre connaissance, le développement économique local, les services de proximité, le commerce équitable, le financement de l'économie sociale et l'insertion par l'auto-emploi constituent de bons exemples de déploiement de la NÉS dans les pays du Sud. Il s'agit là de thèmes essentiels: 1) parce qu'ils touchent directement aux défis auxquels doivent faire face les populations dans leur vie quotidienne comme dans le processus de démocratisation de leur société; 2) parce que ces thèmes revêtent en même temps une importance particulière du point de vue de la coopération au développement.

1. Retracer, par-delà la diversité et l'effervescence de l'économie sociale en général, les expériences porteuses et / ou novatrices en particulier. Un inventaire d'expériences concrètes d'économie sociale permettrait d'élaborer une typologie des expériences d'économie sociale, à partir de critères tels que les populations cibles, les champs d'activité, les modes d'organisation et de fonctionnement et les rôles économiques et sociaux de ces pratiques et initiatives sociales. Il s'agit ici de répondre aux questions suivantes : quelles sont les caractéristiques (populations cibles, champs d'activité, modes d'organisation, de fonctionnement interne et de contrôle, etc.) des organisations d'économie sociale ? Quel rôle économique et social jouent-elles ? Quels sont les différents acteurs locaux et extérieurs qui interviennent en leur sein ?

2. Évaluer les potentialités et les besoins des expériences d'économie sociale en matière de développement local.

³¹ Nous nous inspirons ici directement des travaux préliminaires du groupe de recherche STEP/BIT auquel nous participons. Voir à ce propos le cahier de recherche de la CRDC/UQAH, # 14, automne 1999.

La recherche pourrait ici viser à situer les enjeux, à mieux appréhender les potentialités économiques et sociales des organisations locales d'économie sociale, et à identifier les principales contraintes d'ordre économique, financier, institutionnel et social qui menacent ou entravent le développement de ces organisations. Ces contraintes pourraient faire l'objet d'un examen approfondi, afin de déterminer la manière de les alléger, par l'élaboration de scénarios d'intervention (des pouvoirs publics, de la société civile et des organismes d'aide bilatéraux et multilatéraux). Il s'agit, en somme, de répondre aux questions suivantes : en restant réaliste, quels espoirs peut-on placer dans les organisations d'économie sociale en ce qui concerne la satisfaction des besoins essentiels des populations (santé, éducation, sécurité sociale, etc.) ? Quel est le potentiel de ces organisations en termes de création d'emploi, d'investissement, de croissance économique ? Dans quelle mesure la réussite des expériences de développement local est-elle fonction du niveau de participation des populations, du leadership, du contexte ? Quel est le niveau d'autonomie et de viabilité à long terme des expériences existantes ? Quelles sont les contraintes qui affectent leurs performances ?

Comme exemples d'approche de développement local par l'économie sociale, on peut citer, entre autres, les processus de décentralisation dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, les *municipalidades* en Argentine, au Brésil et au Chili, l'organisation communautaire des bidonvilles comme Villa El Salvador (Pérou) ou Fortaleza au Brésil, le système de gestion participative mis en place à Porto Alegre (Brésil),...³²

3.Étudier en profondeur l'expérience des services de proximité inscrits dans une dynamique d'économie sociale et de développement local.

³² Voir à ce propos, parmi d'autres, des monographies récentes dont nous avons des résultats préliminaires: Fortaleza (Collombon et Parodi, 1997), Villa el Salvador (Favreau et Fréchette, 1999), Porto Alegre (Genro et de Souza 1998).

Tirer, par exemple, les leçons des politiques de développement des mutuelles de santé notamment dans les pays d'Afrique de l'Ouest en menant des recherches qui tentent de répondre aux questions suivantes : les mutuelles de santé représentent-elles une solution pertinente pour remédier aux imperfections des mécanismes formels de sécurité sociale et aux carences des systèmes traditionnels d'entraide et de solidarité ? Étant donné que les populations sont souvent disséminées sur de très larges étendues, les coûts d'administration des mutuelles de santé ne sont-ils pas excessifs ? L'incapacité fréquente des populations à participer de façon significative au financement de leurs besoins en matière de sécurité sociale ne compromet-elle pas la capacité d'autofinancement et de pérennité des mutuelles de santé ? Est-il souhaitable de lier un programme d'assurance-santé à un programme de micro-crédit?

Autre exemple, tirer les leçons des politiques d'aide alimentaire liées au développement des cuisines collectives en Amérique latine en menant des recherches qui tentent de répondre aux questions suivantes : les politiques nationales et internationales d'aide alimentaire jouxtées à des initiatives locales comme les cuisines collectives représentent-elles une solution pertinente pour assurer les communautés en difficulté d'une sécurité alimentaire durable? L'économie sociale occupe-t-elle sur ce créneau une certaine importance? À quelles conditions les cuisines collectives peuvent-elles sortir de la seule dynamique de l'assistance et de l'entraide?

4. Évaluer la performance des organisations de commerce équitable.

La notion de commerce équitable renvoie à une autre manière de faire du commerce, une manière qui cherche à remédier à la position de faiblesse extrême, en termes de pouvoir de négociation sur les marchés mondiaux, des organisations de producteurs de matières premières des pays du Sud. L'un des objectifs majeurs des organisations de commerce équitable est de mettre en relation directe les petits producteurs du Sud avec les importateurs et les consommateurs du Nord et, *in fine*, de permettre aux producteurs de

vendre à des prix plus rémunérateurs. Parmi les organisations de commerce équitable, on peut ranger les ONG, actives dans le Sud (telles qu'Oxfam), les magasins de commerce équitable, les fédérations (dont les plus connues sont la *European Fair Trade Association* et la *Network of European Worldshops*), et les partenaires de l'économie sociale fournisseurs de services (banques, sociétés de transport,...) (Ritimo et Solagral, 1998).

Il s'agirait, entre autres, de déterminer dans quelle mesure les organisations de commerce équitable parviennent à atteindre les buts qu'elles s'assignent, à savoir la limitation des intermédiaires entre les petits producteurs et les acheteurs ; la fixation d'un prix d'achat en rapport avec les conditions sociales de production ; la promotion de l'éducation et de la formation des producteurs ; l'adoption de technologies adaptées et acceptées par les populations locales ; l'établissement de liens et de partenariats stables avec les organisations de producteurs des pays du Sud, avec les pouvoirs publics et avec les filières de commercialisation ; le soutien à la diversification des productions, à leur transformation sur place et à l'élargissement des débouchés ; l'appui aux productions durables sur le plan économique et écologique; etc.

5.Évaluer l'importance des outils et mécanismes de la micro-finance dans le financement de l'économie sociale.

La notion de micro-finance renvoie à l'ensemble des outils et mécanismes novateurs facilitant, entre autres, le financement de l'économie sociale. Ceux-ci peuvent être regroupés en quatre catégories : les outils et mécanismes permettant de lier épargne éthique et investissement solidaire (fonds de placement " Solidarité / Développement ", fonds de capital-risque, fonds mutuels, systèmes financiers alternatifs,...) ; les outils et mécanismes liés à l'actionnariat populaire (actionnariat salarié, capital ouvert au plus grand nombre possible d'individus,...) ; les outils et mécanismes en rapport avec l'aide internationale (prêts subventionnés, fonds de contrepartie de rachat de dette,...) ; et enfin ceux liés à

l'amélioration du fonctionnement du financement de l'économie sociale (fonds de garanties, fondations,...) (Jacquier, 1999; Lebossé, 1998; Vigier, 1995).

L'objectif est ici d'identifier les différentes sources de formation des capitaux, de mesurer leurs contributions respectives (à chaque stade de la vie de l'organisation d'économie sociale), de repérer les circuits et d'évaluer les différents mécanismes de financement alternatif et leur potentiel de soutien au développement de l'économie sociale. Il s'agit, en somme, de répondre aux questions suivantes : quels sont les besoins de financement des organisations d'économie sociale au cours des différentes étapes de leur vie, et quelles sont leurs sources de financement - pour le fonds de démarrage, pour les investissements ultérieurs (investissements à court terme, investissements en équipement,...) ? Quelles sont les sources de financement potentielles ? Quelles sont les forces et les faiblesses respectives des différentes sources de financement ? La difficulté - voire l'impossibilité - d'accès au crédit bancaire, constatée dans la plupart des études sur le secteur de l'économie sociale, est-elle compensée par une mobilisation de fonds sur le marché de la finance éthique ? Si oui, dans quelle mesure et selon quelles modalités ?

6. Évaluer les expériences de maintien, de création et d'insertion à l'emploi par l'économie sociale.

Le travail demeure une source cardinale de dignité et de reconnaissance et l'emploi signifie plus que «gagner sa vie». Il est un vecteur d'intégration. Comment l'économie sociale réussit-elle dans ce champ des activités humaines? Contribue-t-elle à créer vraiment des emplois? Quelle est la qualité de ces emplois? Comment les politiques d'emploi des États parviennent-elles à s'adapter et à modifier tout à la fois la structure du marché du travail? Comment les porteurs de projets d'économie sociale dans le secteur informel agissent-ils et que réussissent-ils à mettre en oeuvre? (Assogba, Beaucage et Bellemare, 1999)

7.Évaluer les expériences d'appui (des organismes d'aide au développement) à l'économie sociale.

Cette évaluation peut se faire à partir d'analyses de cas. On peut y étudier des projets et des programmes (réalisés ou en cours) d'appui aux organisations d'économie sociale, mis en œuvre par des acteurs tant locaux qu'extérieurs (description des objectifs, méthodes, moyens et résultats). Des recherches pourraient tenter de répondre aux questions suivantes : quelles sont les différentes attitudes et initiatives qui sont prises par les différents acteurs, et plus particulièrement par les organismes d'aide ? Quels objectifs prioritaires poursuivent les différents acteurs ? À quelles méthodes et moyens d'intervention ont-ils recours ? Avec quels résultats ? Quels sont le contexte et les modalités de leur intervention ? Les interventions des acteurs correspondent-elles aux demandes des populations, consolident-elles des initiatives locales, ou les intervenants extérieurs se limitent-ils à plaquer les desiderata des bailleurs de fonds sur des réalités qui leur échappent ?

8. Examiner les possibilités futures de soutien à l'économie sociale. L'analyse doit intégrer les réalités locales, les logiques qui y prévalent, les performances - réelles ou potentielles – ainsi que les forces et les limites des organisations locales, les bilans d'expériences passées et les résultats des stratégies de soutien en cours. Il s'agit ici d'apprécier le rôle que peuvent jouer les différents acteurs dans la redynamisation des initiatives d'économie sociale dans le Sud. On se demandera, dès lors, quels devraient être les objectifs, les instruments et les modalités d'une politique publique d'appui à l'économie sociale.

Bloc IV Économie sociale, État et société civile: les politiques sociales.

Des politiques de décentralisation du service public font-elles bon ménage avec les initiatives locales d'économie sociale et de développement local et à quelles conditions? Les partenariats État/ONGD/PME et gouvernements locaux sont-ils des pistes d'avenir pour le renouveau du développement? Quels types d'interface entre États et société civile sont-ils susceptibles de générer de nouveaux contrats sociaux à l'échelle nationale et même internationale? Voilà autant de questions à examiner en relation avec l'étude de chantiers concrets où évolue l'économie sociale.

Animés par le militantisme économique des mouvements sociaux (associatif, femmes, syndical, écologique) et dynamisés par de nouvelles structures d'accompagnement, le développement local et la nouvelle économie sociale tendent à se donner des assises plus solides autour des coordonnées suivantes: 1) une approche intégrée, tout à la fois économique et sociale; 2) une intervention fortement territorialisée; 3) une approche multipartenaires mettant à contribution les secteurs public, associatif et privé; 4) la multi-activité (soutien à des entreprises locales en émergence, formation des populations résidentes, renforcement du tissu social des quartiers); 5) une démarche partenariale où les principaux acteurs sont liés organiquement par ententes et par projets; 6) des ressources humaines et financières hybrides combinant le soutien de la solidarité sociale locale, le financement public et la vente de biens et de services sur le marché. Des collectivités locales, des associations, des syndicats et des entreprises locales en sont devenus les principaux acteurs.

Aujourd'hui, à travers le monde, les notions *d'économie sociale, d'insertion sociale par le travail* ou *insertion par l'auto-emploi*, de *développement économique communautaire* et de *développement local*, de *démocratie locale* ou de *gouvernance locale* occupent davantage l'espace public et même dans certains pays du Nord l'avant-scène de certains

débats économiques et sociaux (cas du Québec au Canada, de la Wallonie en Belgique, de l'Espagne ou de l'Italie par exemple). En relation avec les pays du Sud, plusieurs gouvernements du Nord et certaines organisations internationales s'interrogent sur ces questions. Pour leur part plusieurs composantes des mouvements sociaux s'engagent directement sur le terrain économique et obtiennent aujourd'hui une meilleure reconnaissance, parfois même un soutien conséquent des pouvoirs publics régionaux et centraux afin de relancer les économies locales par des entreprises tout à la fois viables économiquement (en réponse à des besoins solvabilisés) et socialement utiles (favorisant le renforcement de communautés d'appartenance).

Bien que timidement pour le moment, un nouveau contrat de société fait ainsi progressivement surface à partir de ces initiatives locales. Par certains aspects il ne ressemble plus à l'État que l'on a connu car il fait bonne part au «local» et au «régional». C'est dans cette mouvance générale que des chercheurs ont formulé l'hypothèse que le mouvement associatif et celui des communautés constitue **un espace inédit d'innovation sociale au coeur de la crise**, notamment à partir de la mise en oeuvre d'une stratégie de développement local et de la mise sur pied d'entreprises collectives.

Cependant si ces notions, relativement marginales dans les années 60 et 70, ont refait surface dans les années 80-90, **elles ne peuvent cependant donner lieu à la seule stratégie du «local» pour lui-même mais bien du «local» dans le cadre d'un développement d'ensemble et donc dans le cadre de nouvelles politiques économiques, sociales et spatiales pour l'ensemble de la société.** En effet, depuis plusieurs décennies déjà, les politiques publiques en matière de services sociaux s'intéressaient de leur côté au développement local conçu comme développement de services au sein des communautés par l'intermédiaire des transferts sociaux, tandis qu'à côté d'autres politiques publiques s'y intéressaient comme stratégie d'accueil d'entreprises sur leur territoire. Dominante

exclusivement sociale dans le premier cas de figure, dominante économique dans le second. Ces deux approches traditionnelles ont aujourd'hui atteint leurs limites. Car les recherches sur ce sujet font apparaître que par exemple **la question de l'emploi** ne peut pas être défini comme un simple problème économique de groupes en difficulté et de communautés dont l'économie locale décline. Il s'agit aussi, et peut-être surtout, d'un **problème socio-politique** posé à nos sociétés dont la démocratie est mise à l'épreuve par sa présence massive et durable, laquelle décourage des citoyennetés actives (Sainseaulieu et Laville, 1999). Ces recherches font aussi apparaître que la production de services collectifs ne peut plus passer par les seuls transferts sociaux en provenance de l'État. L'élaboration de nouvelles politiques publiques s'inscrivant dans la construction d'un nouvel État social s'est peu à peu imposée.

4.2. Économie sociale et modèle décentralisé de développement.

Mais comment ces initiatives de développement local et d'économie sociale se déploient-elles dans le sens de définir un nouveau modèle de développement? En premier lieu, de **nouveaux acteurs** se manifestent: des associations, des syndicats, des groupes de jeunes, etc. soutiennent des regroupements de personnes qui améliorent leur sort par la création d'entreprises répondant aux besoins d'une communauté. En second lieu, **de nouvelles règles et de nouveaux dispositifs** de développement local se mettent en place, ceux-ci n'étant pas sans laisser penser qu'une gouvernance locale émerge, c'est-à-dire un nouveau lieu de décision et de concertation qui associe la population sur un territoire donné en cherchant à réarticuler les exigences du «social» et de l'«économique» au plan local. Tertio, de **nouvelles activités** se manifestent: des micro-entreprises, souvent de type coopératif ou associatif, évoluant dans de multiples champs d'intervention et cherchant à répondre à de nouvelles demandes sociales, et de nouvelles formes de financement de ces activités (associations d'emprunt, fonds locaux de développement). Enfin, de nouveaux **modes d'interfaces** public/associatif/privé (démarches partenariales) font leur entrée dans l'espace public.

Mais ces expériences trop rapidement décrites ne sont pas sans soulever quelques questions de fond. Nous en relevons trois ici:

1. L'économie sociale conjuguée avec le développement local a une signification sociale nouvelle aujourd'hui parce qu'il met l'accent sur le lien entre le travail (et les conditions de travail et d'emploi) et le contrôle de l'espace local et régional. Le développement local consiste à associer l'ensemble des forces de ce milieu aux priorités économiques et sociales du milieu en collaboration avec les gouvernements locaux. Le défi du développement local consiste alors à mettre en oeuvre les conditions pour que des communautés se donnent des entreprises enracinées socialement et inscrites dans ce qu'il est convenu d'appeler une «gouvernance locale» (Stocker, 1998). Ce faisant il leur faut **gérer des tensions** entre ceux qui ont tendance à faire du développement *dans* les communautés et ceux qui veulent en faire *avec* les communautés.

2. L'économie sociale conjuguée avec le développement local se retrouve presque toujours en interface, souvent sous le mode majeur, avec des politiques publiques. Mais il est souvent confronté à **une gestion de tensions entre deux logiques opposées**: une logique publique de ciblage et une logique associative plus transversale. La pression des communautés peut favoriser des réformes progressistes mais aussi une certaine incertitude institutionnelle. Voilà donc un autre défi: dans une perspective de moyen et long terme, faire en sorte que la décentralisation des politiques publiques ou de la coopération internationale soit un gain démocratique, c'est-à-dire un renforcement des régions et des communautés et non une perte, c'est-à-dire l'emprise d'un État technocratique, populiste ou tutélaire.

3. L'économie sociale conjuguée au développement local exige que les organisations opérant avec cette visée ne soient pas jugés et évalués sur le seul nombre d'emplois et

d'entreprises créés. Les organisations de développement local et les entreprises d'économie sociale ne veulent pas que tout soit centré sur les seuls résultats quantifiables. Car elles savent que ce 3e pôle de développement offre des possibilités d'effets structurants au plan social et économique qui sont aussi d'un autre ordre: redonner une fierté ou un sentiment d'appartenance à une communauté, créer une nouvelle dynamique des acteurs locaux (privés, public, associatifs) au sein de ces communautés, favoriser la diversification des champs d'activités économiques, susciter la participation à la mise en oeuvre de nouveaux services, etc...Voilà autant d'éléments d'une contribution qui est qualitative avant que d'être quantitative **car elle renvoie à la capacité des communautés à transformer leurs problèmes en projets d'action collective**. Cela constitue donc un autre défi: faire en sorte que les différents dispositifs de développement local et d'économie sociale s'appuient mutuellement et que les nouvelles structures de gouvernance locale soient autant de dispositifs qui additionnent des forces plutôt que de les annuler.

On assiste souvent depuis une décennie à une «décentralisation tranquille», concrète, relativement pragmatique et entreprise par morceaux. Si cette décentralisation a souvent été l'objet de revendications des communautés locales et si les initiatives de ces communautés ont également été influentes dans son émergence, il demeure cependant que les modalités de sa mise en opération demeurent trop souvent entre les mains des pouvoirs publics ou de la coopération internationale. D'où les tensions dont cette dynamique fait l'objet.

4.3. Décentralisation, économie sociale et État : une mise en perspective.

Avec les années 90, les référents étatiques et les espaces nationaux ont semblé de plus en plus en perte de vitesse au bénéfice de l'espace local comme cadre de vie et au bénéfice de l'espace régional comme cadre de référence ou d'appartenance. Cette nouvelle dynamique pose assurément des défis de type nouveau aux porteurs de projets issus du secteur associatif tels la méthode partenariale, la gestion rigoureuse d'entreprises, des efforts d'auto-

financement, la création de réseaux économiques d'information, de promotion de services etc.

Mais de façon plus générale, le secteur associatif engagé dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté se positionne de plus en plus au coeur (et non plus seulement à la périphérie) des solutions nouvelles de la crise de l'emploi, de l'Etat social et des communautés locales en difficulté : il est à l'intersection de la relation Etat/société civile, de la relation communautés locales/développement et de la nouvelle relation entre l'«économique» et le «social». Cette dynamique nouvelle s'inscrit dans le cadre plus général d'un contrat social en voie de se constituer dans certains pays et dans certaines régions au niveau des entreprises, entre le patronat et les syndicats; au plan régional, entre les municipalités et l'État central; sur le registre des communautés locales (quartiers et villages), entre les citoyens, leur communauté locale et l'État; au plan de l'environnement, entre les communautés locales, l'État et les entreprises.

Des années 50 aux années 80, le plein emploi et la protection sociale de type universelle ont été rendus possible dans les pays du Nord par l'intermédiaire de grands services publics et par l'intermédiaire de la grande entreprise privée et publique. Ce type de développement était cependant hiérarchique et centralisé, excluant ainsi usagers et salariés, communautés locales et régions, de toute participation substantielle aux décisions. Avec la crise de l'emploi et de l'État social (1980 à aujourd'hui), on assiste à une recomposition des modèles de développement. Les acteurs se multiplient: PME, entreprises d'économie sociale et même organisations syndicales et associations participent désormais à l'objectif de création d'emplois et de mesures sociales nouvelles. Le compromis entre les groupes exige désormais des partenariats pour faire face à la mondialisation de l'économie, pour contrer le projet néolibéral et pour faire avancer une approche plus décentralisée tels des gouvernances locales consistantes, des contrats sociaux dans les relations de travail, des

prises de participation minoritaire de l'économie publique ou sociale au capital-actions d'entreprises privées, etc..Si cette dynamique est bien enclenchée dans certains pays du Nord, des pays du Sud pourraient vouloir et pouvoir éventuellement l'expérimenter.

4.4. Économie sociale et nouvelles formes de régulation.

Dans plusieurs pays au Nord comme au Sud, la dynamique sociale d'aujourd'hui est davantage faite de concertation et de partenariat. Elle **suscite de nouvelles formes d'institutionnalisation (ou de régulation) à l'échelle locale et par delà cette échelle dans certains cas.** L'économie n'est pas que capitaliste, elle est plurielle. Variable selon les pays, les forces combinées de l'économie publique et de l'économie sociale peuvent servir de contrepoids à l'économie privée. Ce faisant, la perspective de l'édification d'une économie d'intérêt général pourrait redevenir plausible.

Une économie plurielle plutôt que capitaliste, plus visiblement dans certaines régions et dans certains pays, se manifeste avec une certaine vigueur. L'examen, par des programmes de recherche, de la dynamique des nouvelles formes de régulation mérite aujourd'hui une attention particulière.

En guise de conclusion: Économie sociale, mondialisation et coopération au développement.

5.1.Économie sociale et mondialisation.

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle de développement de l'après-guerre (le modèle fordiste et providentialiste) constituent le cœur de la crise actuelle: la mondialisation néolibérale provoque une concurrence à la hausse entre pays, de l'exclusion et un déficit démocratique, les États devenant de plus en plus redevables à des acteurs qui leur sont extérieurs (FMI, Banque mondiale, etc.).

Les associations au Sud comme la coopération internationale Nord-Sud en ont subi les contrecoups et vivent donc un temps fort d'incertitudes (Bessis, 1997). Mais **la crise a libéré un espace inédit pour l'innovation sociale, notamment dans la zone où le «social» et l'«économique» se superposent**, ce qui est le cas de l'économie sociale. Il devient alors possible de redéfinir non seulement le rapport entre ces deux réalités mais également leur contenu, ce qui nous engage manifestement sur la voie de la recherche portant sur le renouvellement de l'économie sociale au Nord et son émergence au Sud.

5.2. L'économie sociale au Sud : un secteur d'avenir?

Par-delà le repérage de l'ensemble de ces initiatives nouvelles (qui reste cependant à faire pour une bonne part), il convient d'examiner leur potentiel effectif. Car, au Sud comme au Nord, nous sommes renvoyés au débat sur la fonction de relais et sur celle de levier de cette économie dans sa contribution au développement d'ensemble de la société. Tout comme leurs cousines du Nord, les initiatives émergentes de l'économie sociale et solidaire au Sud courent le risque de l'instrumentalisation et de la substitution. Car pour pallier les effets sociaux des programmes d'ajustement structurel, elles peuvent être condamnées à combler un vide là où l'État a démissionné. D'où l'importance de formuler quelques questions sur leur avenir.

Partout dans le monde aujourd'hui, des expériences inédites d'économie solidaire ont surgi. Que l'on pense, pour ne mentionner que les plus connues dans les pays du Sud, à la "Grameen Bank" (Bangladesh) qui a développé un système de micro-financement pour venir en aide aux familles les plus démunies (petits prêts pour le démarrage de micro-entreprises), aux cuisines collectives latino-américaines ou aux tontines africaines; que l'on pense, dans les pays du Nord, aux services de proximité et aux Régies de quartier en France,

aux coopératives sociales en Italie, aux coopératives de travail associé en Espagne ou aux agences de développement communautaire (CDÉC et CDC) québécoises ou même américaines.

Partout dans le monde, ces initiatives sont également en voie de renouveler ce qu'on a qualifié traditionnellement (du moins en Europe) d'économie sociale, concept «parapluie» rassemblant le monde des coopératives, des mutuelles et des associations. À notre avis, cet ensemble d'initiatives, - que le mouvement ouvrier a contribué à mettre au monde au siècle dernier parce qu'il s'était vu "contraint" à fournir des réponses à l'offensive capitaliste-, doit être pris en compte au moins sur trois registres distincts mais très liés : d'abord sur celui des impératifs économiques (de stricte nécessité) mais aussi et surtout sur celui des impératifs socioculturels (d'identité) et des impératifs sociopolitiques (de projet de société). Ces trois impératifs constituent autant de moteurs ou de motivations pour le développement de cette économie solidaire. Leur avenir est-il assuré pour autant?

Il faut se garder de tout optimisme naïf. Partout dans le monde, ces initiatives associatives ont une faible visibilité, disposent de peu de couverture légale, ont une position souvent instable entre celle d'agent (instrumentalisé par les pouvoirs publics) et celle de partenaire (reconnu dans son statut et autonome pour ses collaborations avec l'État). Elles sont constamment fragilisées quant à leur financement, ont besoin de professionnalisation, ont une trop forte focalisation sur des enjeux locaux au détriment des enjeux plus mondiaux (comme par exemple la pollution, les migrations, les termes de l'échange mondial, etc., lesquels peuvent compromettre la viabilité des projets de développement local). Bref, partout dans le monde, ces initiatives éprouvent des difficultés similaires qu'on peut synthétiser de la façon suivante:

- 1) d'abord la difficulté de maintenir la participation initiale dans les associations. L'engagement plein et durable des membres ne peut être considéré comme allant de

soi. Cette participation n'est jamais acquise. Sociologiquement parlant, la connaissance de la dynamique de fonctionnement propre de l'associatif ne demeure-t-elle pas encore aujourd'hui un point aveugle?

2) ensuite, pour les porteurs de projets du monde associatif (organisations communautaires, groupes de femmes, etc.), il est encore difficile de s'imprégner d'une culture d'entreprise liée à des activités sur le marché après avoir misé si longtemps sur un financement public ou international.

3) la difficulté de définir un horizon propre aux associations souvent «coincées» entre l'entreprise privée qui a ses règles et sa logique et le service public qui se sent menacé par l'associatif, ce dernier étant susceptible, sur certains créneaux, d'occuper la place.

4) enfin, la difficulté de faire reconnaître par les pouvoirs publics et la coopération internationale l'importance et la pertinence de logiques transversales là où les institutions sont structurées autour de logiques sectorielles et de programmes compartimentés et ciblés.

Mais en même temps, la période de crise structurelle que nous traversons nous rappelle que l'intervention d'un État social -même renouvelé- ne suffit pas à lui seul à répondre aux aspirations des populations et des mouvements qui cherchent à les représenter (associatif, de femmes, syndical, écologique, des jeunes). Elle nous rappelle aussi ce XIXe siècle où les mouvements sociaux ont cherché dans plusieurs directions les voies d'une société qui ne se réduit pas à une économie de marché. D'où l'idée d'une «économie plurielle» (OCDE, 1996), d'une économie avec marché, d'une économie où l'intérêt général est fortement présent si ces économies publique et coopérative/associative sont fortes; d'une économie solidaire qui ne participe pas du désengagement de l'État mais bien de son refaçonnage (dans les pays du Nord) ou de sa reconstruction (dans les pays du Sud); d'une économie où l'ensemble des entreprises subissent la sanction du marché (l'impératif de croissance) sans que s'éclipsent d'indispensables règles du jeu favorisant un développement économique au service de la

société, ce qui n'est rendu possible que par un rééquilibrage des pôles privé, public et social de cette économie et par leur démocratisation .

5.3. Économie sociale et coopération au développement.

On ne peut parler de coopération au développement sur le registre de l'économie sociale sans faire état des mobilisations et des projets qui prennent forme sur la planète pour refuser le dualisme social. Comme nous l'avons affirmé plus tôt, la montée d'une société civile mondiale, la multiplication des ONG, l'émergence d'entreprises citoyennes, l'existence de courants politiques nouveaux, les exigences de démocratisation mis de l'avant par les mouvements sociaux, tout cela concourt à former les assises d'«alternatives» à la régulation par le seul marché. Pour le moment elles demeurent bien fragiles mais néanmoins bien réelles.

Au plan de la coopération et de la solidarité internationales, la NÉS et le développement local fourniront la pleine mesure de leur efficacité au moins à trois conditions. D'abord l'inscription plus explicite de leurs actions dans la montée d'une société civile mondiale et d'un nouveau contrat social. Ensuite, une volonté politique plus affirmée des pouvoirs publics et des ONG d'envergure internationale en faveur de l'économie sociale et de la maîtrise des forces du marché³³. En outre, une plus grande complicité des porteurs de projets au Nord comme au Sud qui ont en commun: 1) un adversaire, la mondialisation modelée sur le néolibéralisme; 2) un objectif, la réponse à des problèmes économiques et

³³ Par exemple, l'idée qui pointe actuellement en faveur d'une taxation sur les transactions monétaires de court terme pour pénaliser les jeux purement spéculatifs (idée avancée par le Prix Nobel James Tobin). Ou, plus globalement, en établissant des règles prudentielles pour faciliter le contrôle des risques (surveillance et prévention par des organismes publics). Sur un autre registre, d'autres parlent du développement d'un fonds international d'économie sociale.

sociaux qui, au Nord comme au Sud, sont par nature apparentés³⁴; 3) la participation à la construction d'un nouveau modèle de société et de développement³⁵.

Le travail de développement local, de soutien à des initiatives de la NÉS et de solidarité internationale doit être évalué comme **une action de développement au long cours**. S'il peut y avoir échec relatif à court terme, on peut cependant parler d'une intervention à long terme dans laquelle des portions significatives des couches populaires entrent dans une dynamique de transformation de leurs conditions et de leur pouvoir social :

«(...) like the War on Poverty in the United States and other participatory development programs, although community development may have failed in the short run, it actually was successful in the long run(...). It was the beginning of political and economic claims by rural people and the lower classes(...) with the result that the welfare of the lower classes has become a permanent part of the political and economic agenda»(Voth, 1989: 299).

À ce chapitre, **le défi est de multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et de savoir changer d'échelle d'action** en passant du micro, c'est-à-dire de la gouvernance locale, au macro pour peser sur les politiques globales. La recherche en économie sociale peut contribuer à soutenir ce défi.

³⁴ En ce sens ne voit-on pas nombre d'expériences du Sud reprises par le Nord et même s'épauler mutuellement. Les tontines africaines, le crédit rural à l'indienne (la Grameen Bank) ou les cuisines collectives latino-américaines constituent autant d'exemples récents de cette tendance.

³⁵ Par exemple, de nouvelles politiques publiques nationales et/ou internationales pourraient travailler simultanément 1) à la mise sur pied d'un financement de proximité (local), à offrir une politique budgétaire conséquente (au niveau national) et à revendiquer une plus grande maîtrise des flux financiers et un financement public à long terme du développement (au niveau mondial); 2) à l'animation (locale) de bassins d'emploi, à la mise en oeuvre de mesures (nationales) de l'emploi où la réduction du temps de travail est importante et, au niveau mondial, faire valoir une clause sociale (pour les droits fondamentaux des salariés); 3) à la stimulation de partenariats dans le développement local et la définition de politiques prioritaires d'investissement dans la formation de la main d'oeuvre, dans la recherche, etc. au niveau national et mondial. Ces propositions relèvent tout à la fois du possible et du souhaitable mais dépendent pour l'essentiel de la capacité des différents acteurs à se mobiliser (voir à ce propos l'article «Que faire et à quel niveau?», *Alternatives économiques*, #138, juin 1996, p.37 et ss.).

Annexe I

Extraits de la Déclaration de Lima sur l'économie solidaire

Nous, 200 représentants d'organisations populaires, groupes d'appui, coalitions, réseaux de développement local, de 32 nations, réunis du 1er au 4 Juillet 1997 à Lima, PEROU, déclarons :

1. Nous vivons sous un modèle hégémonique de développement qui, au Sud comme au Nord, produit destruction, pauvreté, exclusion sociale et politique, chômage, etc. Ce modèle ne reconnaît pas comme légitimes les activités humaines indispensables à la vie en société et menace l'avenir de la planète.

En réaction à cette situation nous nous sommes engagés dans un processus de construction d'une Economie Solidaire qui remet en question la conception selon laquelle les besoins humains pourraient être satisfaits par le seul marché et ses prétendues "lois naturelles".

La solidarité en économie implique un projet économique, politique et social, porteur d'une nouvelle façon de faire de la politique, sur la base de consensus et des actions citoyennes.

L'Economie Solidaire a comme caractéristique propre celle de révéler les dimensions de l'économie qui ont été occultées jusqu'ici. Elle est destinée à transformer l'économie informelle et populaire en économie de droit commun et à reconnaître le travail de reproduction sociale réalisé principalement par les femmes. Elle met en question la surcharge de travail et le transfert de responsabilité (cooptation) de la part de l'Etat et/ou du marché.

La solidarité dans l'économie doit répondre au défi des changements technologiques dans le monde. Elle se propose de mettre en commun l'information, le savoir et les marchés, ainsi que de développer des stratégies de production, de ventes et d'innovation aussi bien dans les campagnes que dans les villes.

L'Économie Solidaire a pour cadre un processus de développement qui comprend en même temps le local, le national et l'international ; l'urbain et le rural. Son point de départ est le développement des capacités locales à partir de processus éducatifs de qualité.

La solidarité dans l'économie se situe dans une perspective éthique, inhérente à la vie et aux relations quotidiennes des gens. Elle cherche l'harmonie de l'être humain avec la nature, la convivialité et le bien-être des hommes et des femmes.

La solidarité en économie est un levier pour:

- Permettre le développement de chaque personne, et promouvoir sa responsabilité dans la réalisation d'activités socialement utiles.*
- Renforcer la capacité des communautés à garantir l'équité.*
- Promouvoir une répartition davantage égalitaire des ressources de la planète, dans la perspective d'un développement durable, du respect de la vie et de la démocratie.*
- Promouvoir les campagnes de sensibilisation -au Nord comme au Sud- en faveur d'un commerce équitable et développer la conscience citoyenne des consommateurs vigilants quant à l'application et à la pratique des codes de conduite éthique dans l'économie.*

2. Les conditions essentielles à la consolidation de l'économie solidaire sont les suivantes:

- Etablir un véritable droit à l'initiative et à la créativité, accompagné d'un devoir de transparence, car sa force réside dans l'interconnexion des processus d'échanges et d'action citoyenne locaux.*
- Se définir comme une proposition pour l'ensemble de l'économie et de la société, tout en étant capable de promouvoir un dialogue entre l'Etat, le secteur privé et la société civile.*
- Promouvoir les relations équitables entre les hommes et les femmes non seulement dans la vie quotidienne mais aussi dans tous les espaces de prise de décision.*
- Promouvoir l'égalité à l'accès des ressources : crédit, technologie, éducation et formation permanente.*

- *Exiger que l'Etat assume ses responsabilités sociales et garantisse des droits sociaux universels, pour que la citoyenneté puisse s'exercer réellement. Ceci implique au Nord une ouverture de l'Etat à la cogestion avec les réseaux de la Société Civile et au Sud la construction de l'Etat social.*
- *Renforcer ou favoriser l'émergence à tous les niveaux d'institutions démocratiques et participatives ayant une réelle capacité d'intervention dans les décisions politiques.*
- *Articuler en réseau les initiatives citoyennes, respectant les spécificités historiques de chaque pays et le pluralisme culturel. Ceci implique un changement dans la coopération Nord-Sud et des nouvelles formes de coopération décentralisées. Cela concerne aussi les réseaux qui travaillent dans les domaines de la recherche, la communication, l'expérimentation, le commerce, les échanges technologiques, etc.*
- *Développer une société civile articulée aussi bien sur le plan national qu'international.*

3. Suite à cette déclaration, nous nous engageons à:

- 1- *Construire des réseaux de développement solidaire.*
- 2- *Echanger nos pratiques et nos réflexions pour que naissent de nouvelles expériences concrètes.*
- 3- *Diffuser les conclusions du symposium international sur la globalisation de la solidarité*

Annexe II

Une expérience probante: Villa el Salvador (VES), un bidonville péruvien devenu une municipalité autogérée.

Une décennie de développement industriel à Villa el Salvador (VES).

Dès la naissance de VES au début des années 70, le gouvernement militaire avait constitué une réserve de terrains destinés au développement industriel. Dans le cas de VES, la CUAVES, organisme parapluie chapeautant l'organisation autogestionnaire du bidonville, avait même commencé, avec le support de l'État, à mettre en place l'infrastructure pour attirer des entreprises (électricité, eau, rues, etc.). Il s'agissait cependant d'un projet trop ambitieux que la forte récession des années 70 a rapidement brisé. VES n'a pas réussi à y attirer l'investissement privé et le projet de parc industriel est devenu une sorte d'éléphant blanc jusqu'à la fin des années 80. La mairie a changé de cap en décidant plutôt d'utiliser ses terrains et ses ressources pour **promouvoir la petite industrie locale**. Bref, le retour à la case départ, c'est-à-dire au développement endogène.

Début 90, ayant rapidement constaté lors d'une première enquête que des milliers d'artisans constituaient le plus souvent de petites entreprises familiales fournissant de l'emploi à deux ou trois travailleurs, la direction du Parc industriel avait conclu que tous y gagneraient en se regroupant pour se consolider. Ce travail a cependant vite impliqué la mise en oeuvre de nouvelles formes d'organisation de ce parc. La direction a donc créé des centres fournissant des services auxiliaires aux différentes branches de production, notamment une école de formation pour les métiers locaux, un complexe commercial et un centre de développement industriel, tous les trois en partie financés par la coopération internationale. Les branches de production établies suite à l'enquête furent la mécanique, le vêtement, le soulier, l'artisanat, les produits alimentaires, la menuiserie et la métallurgie. En 1988, le premier plan

quinquennal de développement économique local est soumis aux différentes instances de la CUAVES pour débat et approbation.

En misant sur le regroupement de petites unités de production locales plutôt que sur une hypothétique implantation de grandes entreprises, le plan original a incité les artisans de cette production locale à s'organiser par champ professionnel au sein d'entreprises débordant le seul cadre familial. Le plan a aussi prévu démarrer un programme de mise en commun de leurs achats, de leur machinerie et des ventes. Aujourd'hui, après 10 ans d'efforts, les résultats sont probants: sur une population active de 100,000 habitants, VES réussit à regrouper, à partir de son parc industriel comme pôle de développement, 30 000 postes de travail distribués dans 8000 petites et microentreprises dont 5000 dans le commerce, 2000 dans l'industrie et 1000 dans les services (Velasquez Ramos, 1997).

Aujourd'hui VES est en voie de sortir de sa situation de ville dortoir pour devenir une ville industrielle et commerciale disposant d'une économie locale propre et **générant impôts et emplois locaux dans une agglomération où la majorité des gens s'inscrivaient jusqu'ici dans la seule économie informelle**. L'ambition de la direction actuelle du Parc est «d'assurer le développement d'un entrepreneuriat moderne et solidaire faisant de VES la capitale de la petite et moyenne entreprise au niveau national» (V. Ramos, 1997) en augmentant la capacité du Parc industriel. Pour ce faire elle veut assurer une meilleure formation professionnelle, fournir le support financier au démarrage et à la consolidation des entreprises existantes, structurer un cadre politique et légal accueillant pour les investissements (tout en tenant compte des règles de la municipalité en la matière), offrir un accès rapide à la route nationale *Panamericana Sur* pour faciliter la circulation des marchandises et finalement promouvoir la culture entrepreneuriale prioritairement en direction des jeunes et des femmes.

Villa el Salvador fait donc voir comment, par une approche de développement local économique et associative tout à la fois, il est possible d'impulser des TPE privées et des organisations d'économie solidaire à partir du «rez-de-chaussée» de l'économie, à partir de l'économie de subsistance communautaire.

VES a misé, **au plan économique**, sur les dispositifs informels, sur les réseaux, les filières, le tissu économique du «rez-de-chaussée» de l'économie locale, c'est-à-dire l'économie de subsistance communautaire. VES a notamment su canaliser, par l'organisation de son parc industriel, les réseaux économiques et sociaux traditionnels en les transformant en circuits de petite production marchande, rendant ainsi possible un processus d'accumulation. Ce qui signifie que le marché intérieur de survie a commencé à s'insérer dans une économie de marché, économie de marché à l'intérieur de laquelle l'économie sociale et solidaire (coopératives de travail, coopératives d'achats, etc.) a fait sa place. C'est l'initiative conjointe de la collectivité publique, de la CUAVES et d'ONG (nationales et internationales) qui a rendu ce développement possible: la priorité à la stimulation d'une culture entrepreneuriale chez les jeunes et les femmes, le soutien aux groupements d'achat, l'organisation des entreprises par champ professionnel débordant le cadre familial, la création d'un cadre politique et légal approprié, une école de formation professionnelle, etc.

Annexe III

Centres locaux d'emploi (Gouvernement du Québec)

Les centres locaux d'emploi forment le nouveau réseau décentralisé de service public de l'emploi sur l'ensemble du territoire québécois. Né suite à l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail signée en 1997, suite à l'adoption du projet de loi 150 et à la définition d'une nouvelle politique active du marché du travail (PAMT) regroupant les aides à l'emploi autour de cinq axes (préparation, intégration et maintien, stabilisation et création d'emplois), les CLE sont en voie d'implantation en tant que dispositifs locaux de services intégrés établis selon les territoires infrarégionaux des municipalités régionales de comté (MRC) ou dans les grands centres urbains sur la base d'un regroupement de quartiers. Ces services sont destinées à toute la main d'oeuvre et sont constitués sur la base de deux modules, celui de l'aide financière pour les prestataires de l'aide sociale et celui des soutiens à l'emploi (Emploi-Québec pour l'insertion économique et sociale des personnes aptes au travail).

Les CLE sont également encadrés par des conseils régionaux de partenaires du marché du travail (17), eux-mêmes constitués sur le modèle de la Commission nationale des partenaires du marché du travail composée de représentants des organisations patronales (6), syndicales (6), communautaires (2), de l'enseignement (2) ainsi que de sous-ministres (Éducation, Emploi et Solidarité, Industrie, Secrétariat au développement des régions). Au niveau local, les conseils d'administration des CLD agissent à titre de comités aviseurs auprès des CLE, notamment pour l'élaboration du Plan local d'action concerté pour l'économie et l'emploi (PLACÉE).

Pour faire l'ensemble de leur travail, les CLE développent des collaborations, voire des ententes de service avec diverses organisations communautaires de même qu'avec les CLD, les CLSC, etc. Quelques 800 millions de dollars en 1997-1998 ont été affectés aux mesures de soutien à l'emploi et 3000 conseillers forment le groupe de personnes assumant ce service public de l'emploi. L'implantation des CLE avait une date butoir: le 1^{er} avril 1998.

La réforme dont le dispositif stratégique est le CLE mise sur les coordonnées nouvelles suivantes: 1) l'intégration des chômeurs devenus prestataires de l'aide sociale à l'ensemble de la main d'oeuvre; 2) la déconcentration des services de l'État en région avec une relative décentralisation au niveau local et régional compte tenu du rôle des CLD comme comités aviseurs; 3) la consécration des MRC comme assises territoriales supra-locales et donc comme aires de gestion et de développement socioéconomique; 4) une politique active intégrée du marché du travail; 5) le partenariat public/privé/communautaire comme assise de la mise en oeuvre; 6) le retrait de la notion d'«employabilité» au bénéfice de celle d'«insertion», démarche plus collective et en lien plus direct avec le développement économique d'une communauté et qui implique toute à la fois recherche d'emploi, formation à l'emploi, création d'emplois et intégration des prestataires de l'aide sociale à l'ensemble de la main d'oeuvre; 7) la liaison avec le développement local et l'économie sociale par l'intermédiaire d'un arrimage avec les CLD (Livre vert, MSR, 1997: 35).

Annexe IV

Centres locaux de développement (gouvernement du Québec)

En matière de développement local, une centaine de centres locaux de développement (CLD) ont été formés dans le cadre du ministère des Régions. Ces CLD gèrent un budget de quelques 60 millions de dollars pour l'année 1998-1999. À cette somme accordée au développement local par les pouvoirs publics et dont une partie est dévolue à l'économie sociale dans le cadre d'une enveloppe budgétaire propre, il faut greffer le capital de risque des Sociétés locales d'investissement et de développement de l'emploi (Solides), des fonds régionaux du Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ (fonds d'économie sociale d'une centrale syndicale) et du réseau Accès Capital (lancé par une entreprise d'économie publique, la Caisse de dépôt et de placement du Québec). Les Solides, au nombre d'une centaine, fournissent des prêts pouvant varier de 5000 \$ à 50 000 \$ tandis que les fonds régionaux du Fonds de solidarité de la FTQ, au nombre de 16, sont destinés aux projets de 50 000 à 500 000 \$.

Dans le cadre de sa Politique de soutien au développement local et régional (loi 171, 1997), le gouvernement du Québec a institué un palier local d'intervention, le CLD. Les CLD se veulent des services de première ligne pour aider toute personne ou groupe de personnes ayant un projet de développement d'une entreprise (privée ou d'économie sociale) ou voulant consolider et développer son entreprise. Il s'agit donc d'un guichet multiservices à l'entrepreneuriat privé et collectif. Le CLD a charge d'élaborer une stratégie locale de développement de l'entrepreneuriat et des entreprises avec plan d'action tout en servant de comité avisé auprès du CLE.

Chaque CLD est en partie géré par son milieu d'appartenance car il dispose d'un comité de partenaires ayant des représentants des entreprises, des syndicats, des municipalités, du monde communautaire et coopératif ainsi que des services publics de l'éducation et de la santé/services sociaux qui doivent se concerter pour établir ce plan d'action local. Chaque CLD dispose en moyenne de 5 à 600 000 dollars en provenance d'un financement conjoint de Québec et des municipalités pour son fonctionnement. Il dispose également d'un fonds local d'investissement (FIL ou Solide) et d'un volet protégé destiné au développement d'entreprises d'économie sociale. Avant cette réforme, deux dispositifs de développement local existaient: celui des corporations de développement économique des municipalités (anciens commissariats industriels) aujourd'hui disparues et celui des CDC, SADC et CDÉC, dispositifs associatifs et d'économie sociale présentement en négociation pour se positionner dans et avec les CLD. Les CLD sont chapeautés par les CRD. (Gouvernement du Québec, 1998)

Économie sociale & solidaire:
Repères bibliographiques par thème
Ouvrages, articles scientifiques et sites de recherche

La présente bibliographie est sélective (par thèmes). Les thèmes choisis sont:

A. Deux catégories plus générales:

- 1) L'économie et la société en général (les mutations en cours);
- 2) Économie sociale (au Nord, au Sud, Nord-Sud);

B. 10 catégories plus spécifiques (créneaux de l'économie sociale, etc.)

- 3) Économie sociale et développement local au Nord et au Sud;
- 4) Gouvernance locale, capital social, partenariats et pouvoirs publics;
- 5) Économie sociale et emploi;
- 6) Économie sociale, économie informelle et économie populaire;
- 7) Économie sociale et financement;
- 8) Économie sociale et coopération au développement;
- 9) Économie sociale et acteurs sociaux;
- 10) Économie sociale et économie plurielle;
- 11) Économie sociale: quelques nouveaux créneaux et expériences «réussies»;
- 12) Plate-formes et déclarations internationales pertinentes;
- 13) Économie sociale et ONGD.

C. Des sites de recherche en économie sociale

- 1) au Québec/Canada;
- 2) 1) dans le monde;

1. Économie et société au Nord et au Sud: les nouvelles tendances (exclusion sociale...).

- AGLIETTA, M.(1995), *Macro-économie financière*, La Découverte, «Repères», Paris.
- BOYER, R. et Y. SAILLARD(dir.) (1995), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris.
- COMÉLIAU C. (1991), *Les relations Nord-Sud*, La Découverte, «Repères», Paris.
- CASTEL, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- CASTELLS, M. (1998), *End of Millennium*, Blackwell Publishers, Oxford.
- CASTELLS, M. (1997), *The Power of Identity*, Blackwell Publishers, Oxford.
- DE GAULEJAC, V. et I. Taboada LÉONETTI (1994), *La lutte des places*, Desclée de Brouwer/ÉPI, Paris.
- DUBET F. et D. LAPEYRONNIE (1992), *Les quartiers d'exil*, Seuil, Paris.
- ENGELHARD, P. (1996), *L'Homme mondial*, Arléa, France.
- ILO (FIGUEIREDO, J.B. et de HAAN, A.) (1998), *Social exclusion: an ILO perspective*, Research Series #111, ILO Geneva, 130 pages.
- LÉVESQUE, B. (1995), «Repenser l'économie pour contrer l'exclusion: de l'utopie à la nécessité», dans J.L. Klein et B. Lévesque (dir.), *Contre l'exclusion, repenser l'économie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 17-44.
- LIPIETZ, A. (1996), *La société en sablier (le partage du travail contre la déchirure sociale)*, La Découverte, Paris.
- PAUGAM, S. (dir.) (1996), *L'exclusion. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris.
- PERRET, B. (1995), *L'avenir du travail*, Seuil, Paris.
- SALAMÉ, G.(1996), *Appels d'empire*, Fayard, Paris.

2. Économie sociale et solidaire (général/Nord-Sud).

- ALLIANCE (1997), *Alliance pour un monde responsable et solidaire*, Éd. Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH), Paris/Lausanne.
- AZNAR et al. (1997), *Travail, activité, revenus pour tous? Vers l'économie plurielle*, Syros, Paris.

BIDET, É. (1998), *L'économie sociale: un secteur d'avenir?*, in Problèmes politiques et sociaux, Numéro 798, La Documentation française, Paris.

BIDET, É. (1999), *Économie sociale*, dans l'encyclopédie des sciences sociales *Universalis*, Paris.

EVERS, A. (1998), «Sur l'étude John Hopkins. Un commentaire critique» dans *Une seule solution, l'association? Socio-économie du fait associatif*, La revue du MAUSS, La Découverte, Paris, p.111 à 119.

DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles.

DEFOURNY, J. (1994), *Développer l'entreprise sociale*, Fondation du roi Baudoin, Belgique.

DEFOURNY, J. et J.L. Monzon Campos (1992), *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique*, CIRIEC, De Boeck Université, Belgique.

DESROCHE, H. (1976), *Le projet coopératif*, Éditions ouvrières, Paris.

DEVELTERE, P. (1998), *Economie sociale et développement: les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.

FAVREAU, L. (1998), «Economia social et mundializacion: una perspectiva Norte-Sur», dans Ortiz, H. et I.Munoz, *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, GES/CEP, Lima, Pérou, p. 37 à 56.

FAVREAU, L. (1999), «Économie sociale et mondialisation: une perspective globale» dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, p.241 à 256.

FAVREAU, L. (1998), «La dynamique associative au Sud: une mise en perspective», la Revue du MAUSS (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales), #11, premier semestre 1998, La Découverte, Paris, p. 155 à 167.

GROUPE DE SALVADOR (1996), *Vers des quartiers plus humains: action publique et initiatives des habitants* (les six principes de la Déclaration de Salvador), Éd. Fondation pour le progrès de l'Homme, Paris/Lausanne.

GUESLIN, A. (1998), *L'invention de l'économie sociale*, idées, pratiques et imaginaires coopératifs et des mutuellistes dans la France du XIXe siècle, Economica, Paris.

LÉVESQUE, B. et M.MENDELL (1999), *L'économie sociale: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*, Cahier de recherche du CRISES #9908, UQAM, Montréal.

LAVILLE, J.-L. (dir.) (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.

OCDE (1996), *Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle*, OCDE, Paris.

OPCF, (1996), *Décentralisation et développement local*, Rapport 1996 de l'Observatoire français de la Coopération française, Desclée de Brouwer, Paris.

ORTIZ, H. et I. MUNOZ (1998), *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, GES/CEP, Lima, Peru.

ORTIZ, H. (1994), *Las organizaciones economicas populares (semillas pequenas para grandes cambios)*, Servicios Educativos El Agustino, Lima.

PADRON, M. (1988), *Las organizaciones no gubernamentales de desarrollo en el Peru*, DESCO/PREAL, Lima.

PARODI M.(1993), "Le modèle de l'économie sociale face aux grands défis contemporains", RECMA n°47., Paris.

PERRI 6 et I.VIDAL, I. (1994), *Delivering Welfare*, CIES, Barcelone.

SAINSEAULIEU, R. et J.-L. LAVILLE (1998), *Sociologie de l'association*, Desclée de Brouwer, Paris.

RAZETO, L. et alii (1990), *Las organizaciones economicas populares*, PET, Santiago.

RIFKIN, J. (1995), *The End of Work. The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-Market Era*, New York, Putnam's Son, 350 p.

SALAMON L.M. et H. K. ANHEIER (1996), *The Emerging Nonprofit Sector, an overview*, Manchester University Press, Johns Hopkins Nonprofit Sector Series 1, Manchester and New York.

SALAMON L.M. et H. K. ANHEIER (1998), *The Non Profit Sector in the Developing World*, Manchester University Press, Manchester and New York.

VAILLANCOURT, Y. (dir.) (1999), *Le tiers secteur*, revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol.11 et 12, PUQ, Sillery.

VIENNEY, C. (1994), *L'économie sociale*, La découverte, Paris.

VERSCHAVE, F.-X.(1994), *Libres leçons de Braudel (passerelles pour une société non excluante)*, Syros, Paris.

VOTH Donald E. et Brewster Marcie (1989). "An overview of international community development" dans Christenson J.A. et Robinson J.W. *Community development in perspective*, Iowa State University Press, Iowa, 280-306.

3. Économie sociale et développement local (développement des communautés) au Nord et au Sud.

ASSOGBA, Y. (1991), «L'organisation des communautés locales en Afrique» dans *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Québec.

BOUCHER, J, et L. FAVREAU (1998), *Le développement social urbain: quel développement.* revue *Économie et solidarités*, vol.29, numéro 2. Aussi *Santiago, Lyon, Montréal: partenaires pour le développement urbain*, revue *Économie et Humanisme*, Lyon, numéro 346, novembre 1998, p. 5 à 91.

CASSEN, B.(1998),«Démocratie participative à Porto Alegre»,*Monde diplomatique*, août, p.3.

CIRIEC Espagne (1997), *La Nueva Economia Social*, CIRIEC Espagna, Valencia.

CHRISTENSON, James A. et Jerry W. ROBINSON (1989), *Community Devopment in Perspective*, Iowa, Iowa State University Press.

COLLOMBON, J.-M. et M. PARODI (1997), «Une expérience brésilienne d'économie solidaire à Fortaleza», *RECMA*, 263, Paris, p.49 à 60.

DEMAZIÈRE, C.(dir.) (1996), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, L'Harmattan, Paris/Montréal.

DURNING, Alan B. (1989). «Mobiliser les communautés de base» dans Brown, Lester R. *L'état de la planète*, Economica, Paris, 253-284.

FAIRBAIN, B. (1993), *Co-operatives & Community Development*, Centre for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan, Saskatoon.

FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE (1996), *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Presses de l'Université du Québec, Sillery.

FAVREAU, L. (1996), «Desarrollo comunitario en Estados Unidos y Canada, campo de una nueva economia social» dans Vidal, I. *Insercion social por el trabajo, una vision internacional*, Université de Barcelone, Centro de Iniciativas de la Economia Social (CIES), Barcelona, Espagne, p.129 à 156.

FAVREAU, L. (1996), «Le développement communautaire dans les pays du tiers-monde: des initiatives de la nouvelle économie sociale», *Revue des Études coopératives, mutualistes et associatives* (RECMA), no. 262 (60), p.35 à 44.

FAVREAU, L. (1997), «Desarrollo economico comunitario y economia social: el ejemplo canadiense», dossier thématique sur la nouvelle économie sociale de la revista CIRIEC-ESPANA, numero 25, Valence, Espagne, p.43 à 62.

FAVREAU, L. (1997), «Economia Social y Desarrollo local en America del Norte: El enfoque de desarrollo economico comunitario», *Noticias de la Economia Publica, social y Cooperativa*, no. 21, CIDEDEC, Universidad de Valencia, Espagne, p.29 à 36.

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (1999), «Développement communautaire et économie solidaire à Villa el Salvador (Pérou): mise en perspective», *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* (RECMA), numéro 272, Paris, p.69 à 77.

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (1999), «Développement communautaire et économie solidaire: l'expérience péruvienne de Villa el Salvador», *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* (RECMA), numéro 271, Paris, p.83 à 93.

FRÉCHETTE, L. (1998), «Les cuisines collectives au Pérou: 20 ans d'entraide et de développement solidaire», *Économie et Solidarités*, Vol. 29, numéro 2, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p.124 à 139.

GENRO, T. et U. de SOUZA (1998), *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville. Le budget participatif: l'expérience de Porto Alegre au Brésil*, Éd. CLM/Librairie FPH, Paris.

JACQUIER, C. (1992), *Voyage dans dix quartiers européens en crise*, Paris, L'Harmattan.

LÉVESQUE, B. (1999), «Développement local et économie sociale: éléments incontournables du nouvel environnement», *Économie et Solidarités*, vol.30, numéro 1, PUQ, Sainte-Foy, p.111 à 126.

PERRY, Stewart E. (1987). *Communities on the way (rebuilding local economics in the United States and Canada)*. State university of New York Press, Albany.

RODRIGO, J.M. (1990). *Le sentier de l'audace (les organisations populaires à la conquête du Pérou)*, L'Harmattan, Paris.

SACHS, I. (1996), «La mondialisation présente n'est pas la seule possible», *Revue Alternatives économiques*, juin 1996, p.32-33.

SOLON, D. (1998), *Villa el Salvador, la ville née du désert*, Éditions de l'Atelier/CCFD, Paris.

VELASQUEZ RAMOS, S.(1997), *Hacia un plan estrategico de promocion empresarial para VES desde las PYMES*, Direccion de promocion empresarial y cooperacion, Municipalidad de Villa el Salvador, 11 pages.

VIDAL, A.C. (1992), *Rebuilding Communities. A National Study of Urban Community Development Corporations*, Community Development Research Center, New School for Social Research, New York.

ZAPATA, A. (1996), *Sociedad y poder local*, DESCO, Lima.

4. Économie sociale, gouvernance locale, capital social, partenariats et pouvoirs publics.

ANNIS, Sheldon (1988). "Can small-scale development be a large-scale policy? The case of latin America", dans Annis S. and Hakim P. (1988). *Direct to the poor: grassroots development in Latin America*, Lynne Rienner Publishers, Boulder and London.

ASSOGBA, Y. (2000), *Gouvernance, économie sociale et développement en Afrique*, Cahier de recherche #15, CRDC, UQAH, Hull.

BIT (1999), *Un travail décent, rapport du directeur général*, BIT, Genève.

BOUCHER, J. et D. TREMBLAY (dir.) (1999), *La gouvernance locale, un enjeu scientifique et politique*. Dossier thématique de la revue *Économie et Solidarités*, vol.30, numéro 2, p.1 à 111.

DOMMERGUES, P. (dir.) (1988), *La société de partenariat (économie-territoire et revitalisation régionale aux États-Unis et en France)*, Paris, Afnor-Anthropos.

GONZALEZ, R. et L. HIDALGO (1995), *Desarrollo economico local: Accion municipal y microempresa*, PET, Santiago.

GUI, B. (1999), «Capital social et biens relationnels», revue *Économie et Humanisme*, numéro 350, octobre 1999, p. 76-77.

HANSENNE, M. (1999), *Un garde-fou pour la mondialisation: le BIT dans l'après-guerre froide*, Éd. Quorum et Zoé, Belgique/Suisse.

OCDE (1996), *Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle*, OCDE, Paris.

PUTNAM, R. (1996), «Bowling Alone: America's Declining Social Capital», *Current*, numéro 373, p.3 à 9.

REILLY, C.A. (dir.) (1995), *New Paths to Democratic Development in Latin America: the Rise of NGO-Municipal Collaboration*, Lynne Rienner Publishers, Boulder (USA) et London (UK).

SANYAL, B. (1994), «Co-operative Autonomy: The Dialectic of State-NGO's Relationship in Developing Countries», International Institute for Labour Studies, Genève.

STOCKER, G. (1998), «Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance», *Revue internationale des sciences sociales*, Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, mars 1998, numéro 155, p. 19 à 30.

VERSHAVE, F.-X. et A.-S. BOISGALLAIS (1994), *L'aide publique au développement*, Syros, Paris.

5. Économie sociale et emploi.

ASSOGBA, Y, G. BELLEMARE et A. BEAUCAGE (1999), *Insertion par l'auto-emploi en Afrique et au Canada*, CRDI/UQAH, Hull (projet de recherche en cours).

DEFOURNY, J., FAVREAU, L. et J.-L. LAVILLE (1998), *Incertion y Nueva Economia social: Un balance internacional*, CIRIEC-ESPANA/Ministerio de trabajo y Asuntos sociales (direccion general de fomento de la economia social), Valencia, 390 paginas.

MARUANI, M. et E. Reynaud (1993), *Sociologie de l'emploi*, La Découverte, Paris.

6. Économie sociale, économie populaire et économie informelle.

ASSOGBA, Y. (2000), *Gouvernance, économie sociale et développement en Afrique*, Cahier de recherche #15, CRDC, UQAH, Hull.

BAIROCH, P. (1997), *Victoires et déboires III (histoire économique et sociale du monde du 16e siècle à nos jours)*, Gallimard, Paris.

DESOTO, F. (1984), *El Otro Sendero*, Lima, Peru.

LARRACHEA, I. et M. NYSSSENS(1994), «Les défis de l'économie populaire au Chili», RECMA, vol.49, no 252, p.43à 53.

LAUTIER, B. (1994), *L'économie informelle dans le tiers monde*, La Découverte, «repères», Paris.

7. Économie sociale et financement.

JACQUIER, C. (1999), «L'épargne et le crédit solidaire dans les pays en développement» dans Defourny, Develtere et Fonteneau, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, p.59 à 82.

LEBOSSÉ, J. (1998), *Micro-finance et développement local*, OCDE/IFDEC, Paris et Montréal.

NOWAK, M. (1994), *La banquière de l'espoir*, Éd. A. Michel, Paris.

PANOS, (1989), *Quand les pauvres du Sud s'autofinancent*, L'Harmattan, Paris.

VIGIER, J.-P. (1995), *Finances et solidarité, votre épargne pour le développement*, Syros, Paris.

8. Économie sociale et coopération au développement.

DEVELTERE, P. (1998), *Economie sociale et développement: les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.

FAVREAU, L. (1999), «Économie solidaire et renouvellement de la coopération Nord-Sud: le défi actuel des ONG», *Nouvelles pratiques sociales*, vol.12, numéro 1, PUQ, p. 127 à 143.

HOLZER, B. et F. Renoir (1989), *Les risques de la solidarité*, Fayard, Paris.

MARCHANT, C. (1991), *Nord-Sud: de l'aide au contrat*, Syros, Paris.

9.Économie sociale et acteurs sociaux (organisations de jeunes, organisations de femmes, syndicats ouvriers, ONGD...).

ASSOGBA, Y. (1997), «Mouvement paysan et développement du tiers-monde: le cas de l'Afrique francophone» dans Klein J.-L. *Au delà du néolibéralisme, quel rôle pour les mouvements sociaux*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.

ASSOGBA, Y. (1991), «L'organisation communautaire avec des communautés locales en Afrique» dans Doucet L. et L. Favreau, *Théorie et pratiques d'organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p.389 à 414.

BESSIS, S. (1997), «Les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs des débats internationaux des années 90», revue *Tiers-Monde*, numéro 151, Paris.

BOUCHER, J.-D. (1986), *Volontaires pour le Tiers monde*, Karthala, Paris.

CHESNEAUX, J. (1992), «La société civile internationale face au Sommet de la Terre», *L'événement européen*, mars 1992, p.195 à 200.

CHESNEAUX, J. (1993), «Les ONG, ferment d'une société civile mondiale», *Transversales*, #24, nov.-déc., Paris.

DE RAVIGNAN, A. (1996), «Les nouveaux rôles des ONG dans le concert mondial» dans *État du Monde 1997*, Paris, p.50-53.

DOUCET, L. et L. FAVREAU, (1991), "L'organisation communautaire dans les pays du tiers monde: L'Afrique et l'Amérique latine" dans Doucet L. et L. Favreau, *Théorie et pratiques d'organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 379 à 388.

FRANTZ, Telmo Rudi (1987). "The role of NGOs in the strengthening of civil society, *World Development*, vol. 15, supplement, 121-127.

JACOB, J.-P. et Ph. LAVIGNE DELVILLE (dir.), (1994), *Les associations paysannes en Afrique: organisation et dynamiques*, APAD/Karthala/IUED, Paris.

SANCHEZ, N. (1994), "Community Development and the Role of NGOs: a New Perspective for Latin America in the 1990s", *Community Development Journal*, vol.29, no.4, London, p.307 319.

SANYAL, B. (1994), «Co-operative Autonomy: The Dialectic of State-NGO's Relationship in Developing Countries», International Institute for Labour Studies, Genève.

10. Économie sociale, démocratie, nouveau contrat social et économie plurielle.

AZNAR, G, A. CAILLÉ, J.-L. LAVILLE et alii (1997), *Vers une économie plurielle*, Syros, Paris.

PERRET, B. (1995), *L'avenir du travail: les démocraties face au chômage*, Seuil, Paris.

DE TOCQUEVILLE, A. (1991), *De la démocratie en Amérique*, Gallimard, Paris.

DUBET, F. et E. Tironi,(1988), *Pobladores, luttés sociales et démocratie au Chili*, L'Harmattan, Paris.

GROUPE DE LISBONNE (1995), *Limites à la compétitivité*, Boréal (Canada), Labor (Belgique), La Découverte (France).

LÉVESQUE, B.(1997), «Démocratisation de l'économie et économie sociale» dans Laflamme et al., *La crise de l'emploi: de nouveaux partages s'imposent*, Presses de l'Université Laval, Québec.

LAVILLE, J.-L. (1999), *Une troisième voie pour le travail*, Desclée de Brouwer, Paris.

OCDE (1996), *Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle*, OCDE, Paris.

PETRELLA, R. (1996), *Le bien commun, éloge de la solidarité*, Labor, Bruxelles.

PETRELLA, R. (1997), *Économie sociale et mondialisation*, SUCO, Montréal.

ROUSTANG, G., LAVILLE, J.-L., EME, B., MOTHÉ, D. et B. PERRET (1996), *Vers un nouveau contrat social*, Desclée de Brouwer, Paris.

SAINSEAULIEU, R. et J.-L. LAVILLE (1998), *Sociologie de l'association*, Desclée de Brouwer, paris.

STOCKER, G. (1998), «Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance», *Revue internationale des sciences sociales*, Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, mars 1998, numéro 155, p. 19 à 30.

11. Expériences d'économie sociale et/ou de développement local.

ATIM, C. (1999), «L'émergence d'un mouvement mutualiste au Sud» dans Defourny, Develtere et Fonteneau, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, p.83 à 104.

COLLOMBON, J.-M. et M. PARODI (1997), «Une expérience brésilienne d'économie solidaire à Fortaleza», RECMA, 263, Paris, p.49 à 60.

FRÉCHETTE, L.(1999), «Les cuisines collectives au Pérou: 20 ans d'entraide et de développement solidaire», revue *Économie et Solidarités*, vol.29, numéro 2, PUQ, Sillery, p.124 à 140.

GENRO, T. et U. de SOUZA (1998), *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville. Le budget participatif: l'expérience de Porto Alegre au Brésil*, Éd. CLM/Librairie FPH, Paris.

LARRANAGA J. (1998), «Mondragon» dans ORTIZ, H. et I. MUNOZ (1998), *Globalización de la solidaridad, un reto para todos*, GES/CEP, Lima, Peru.

RITIMO et SOLAGRAL (1998), *Pour un commerce équitable* (expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud), Éd. CLM/Librairie FPH, Paris.

VELASQUEZ RAMOS, S.(1997), *Hacia un plan estrategico de promocion empresarial para VES desde las PYMES*, Direccion de promocion empresarial y cooperacion, Municipalidad de Villa el Salvador, 11 pages.

VILLAREAL, N.A.(1999), *Organizacion social y Empresa: Experiencias de las Centrales de Comedores Populares*, SEA, Peru.

12. Plate-formes et déclarations internationales.

LIMA.

ORTIZ, H. et I. MUNOZ (1998), *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, GES/CEP, Lima, Peru.

OSTENDE.

DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles.

SALVADOR.

GROUPE DE SALVADOR (1996), *Vers des quartiers plus humains: action publique et initiatives des habitants* (les six principes de la Déclaration de Salvador), Éd. Fondation pour le progrès de l'Homme, Paris/Lausanne.

ALLIANCE.

ALLIANCE (1997), *Alliance pour un monde responsable et solidaire*, Éd. Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH), Paris/Lausanne.

13 Économie sociale et ONGD.

ASSOGBA, Y. (1991), «L'organisation communautaire avec des communautés locales en Afrique» dans Doucet L. et L. Favreau, *Théorie et pratiques d'organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p.389 à 414.

BESSIS, S. (1997), «Les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs des débats internationaux des années 90», revue *Tiers-Monde*, numéro 151, Paris.

CHESNEAUX, J. (1992), «La société civile internationale face au Sommet de la Terre», *L'événement européen*, mars 1992, p.195 à 200.

CHESNEAUX, J. (1993), «Les ONG, ferment d'une société civile mondiale», *Transversales*, #24, Paris, nov.-déc.

DELER, FAURÉ, PIVETEAU et ROCA (dir.) (1998), *ONG et développement (société, économie, politique)*, Éd. Karthala, Paris.

FAVREAU et FRÉCHETTE (1991), «L'organisation communautaire avec des communautés locales en Amérique latine» dans Doucet L. et L. Favreau, *Théorie et pratiques d'organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p.415 à 438.

14. Général (divers).

DE TOCQUEVILLE, A. (1991), *De la démocratie en Amérique*, Gallimard, Paris.

Des revues en économie sociale

Annals of Public and Cooperative Economics, revue d'économie publique et sociale européenne dirigée par des chercheurs. Publiée par Blackwell, Oxford.

CIRIEC Espana, revue d'un collectif de chercheurs et d'entreprises d'économie sociale et collective. Mouvement socialiste.

Économie et Humanisme, revue française d'économie sociale et de développement local en France et dans les pays du Sud, surtout l'Afrique francophone. Née dans la mouvance du courant Économie et Humanisme de L.-J. Lebret. Publiée à Lyon. Mouvement chrétien.

Économie et solidarités, revue canadienne d'économie sociale (anciennement *Coopératives et Développement*), publiée par un collectif de chercheurs et d'organisations de l'économie sociale, le CIRIEC Canada. Publiée à l'UQAH, Hull.

International Journal of Community development, revue du Royaume Uni centrée sur le développement communautaire dans les pays du Sud comme du Nord et animée par un collectif d'universitaires et d'organiseurs communautaires.

Revue des études coopératives, mutualistes et associatives (RECMA). Revue française fondée en 1921 par C. Gide. Animée par un collectif de chercheurs et de dirigeants de l'économie sociale française. Publiée à Paris.

Voluntas, Revue américaine pilotée par l'association *International Society for the Third Sector*. Publiée par Plenum Press, New York et Londres.

Des sites en économie sociale et en développement local

1. Au Québec/Canada.

<http://www.unites.uqam.ca/crises>

Site du Centre interuniversitaire de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises privées, publiques et d'économie sociale (CRISES), foyer de recherches et d'analyses en économie sociale depuis près de 10 ans. Regroupe une vingtaine de chercheurs et une centaine d'étudiants de 2e et 3e cycle de sept universités du Québec. Deux grands volets: 1) innovations dans le domaine du travail; 2) économie sociale.

[http:// www.unites.uqam.ca/ciriec/](http://www.unites.uqam.ca/ciriec/)

Site du CIRIEC Canada, foyer animateur de la revue d'économie sociale *Économie et Solidarités*. Le CIRIEC Canada fait partie d'un réseau international de recherche en économie publique et en économie sociale (surtout européen).

[http:// www.uqah.quebec.ca/crdc-geris/](http://www.uqah.quebec.ca/crdc-geris/)

Site de la Chaire de recherche en développement communautaire et du Groupe d'études et de recherches en intervention sociale (GÉRIS) de l'Université du Québec à Hull. Regroupement d'une dizaine de chercheurs de l'UQAH dans différentes disciplines, notamment le travail social, les relations industrielles et les sciences sociales. Des professeurs d'autres universités (au Québec et en Europe) y sont associés.

2. Dans le monde.

[http://www. ilo.org/](http://www.ilo.org/)

Site du Bureau international du Travail (BIT). Accès au programme de lutte contre la pauvreté du BIT par l'économie sociale (programme STEP).

<http://www.apc.org>

Site de l'Association pour le progrès des communications (APC) qui regroupe 50,000 ONG à travers le monde.

<http://www.alter.org.pe/psf/>

Site d'économie solidaire dans les pays du Sud initié suite à la rencontre internationale de Lima en 1997.

<http://www.econsoc.org>

Site du Centre d'économie sociale de l'Université de Liège, foyer animateur de recherche sur l'économie sociale au Nord et au Sud. À l'origine, initiateur de la rencontre d'Ostende de 1997 avec des chercheurs de l'Université de Louvain.